SOMMAIRE

		Pages.
Fulgence Raymond	Dubreuil-Chambardel	265
A propos de la Réforme des Etudes Médicales	Le Double.	266
Quelques pratiques superstitieuses de l'Arrondissement de Châtellerault	Orrillard.	267
Médecins et Médecine en Ethiopie	Mérab.	268
L'Hérédité de la Luxation Congénitale de la Hanche	Dubreuil-Chambardel.	278
Nécrologie (Dr Charles Yvonneau)	François Moreau.	281
Bibliographie.		285
Nouvelles.		286
Lettre au Maire de Tours	Pr Marchand.	

FULGENCE RAYMOND

Le professeur Fulgence Raymond vient de mourir dans sa propriété de la Planche-d'Andillé le 28 septembre dernier. Il était âgé exactement de soixante-six ans, étant né le 29 septembre 1844, à St-Christophe-de-Touraine.

Cette mort sera vivement ressentie dans le monde scientifique, et la Faculté de Médecine de Paris perd avec lui un de ses maîtres les plus justement estimés, un de ceux qui représentaient avec le plus d'autorité l'enseignement clinique de l'Ecole française.

La place tout à fait exceptionnelle que le savant professeur avait su se faire, il la devait à lui-même ; et la vie de Raymond est un de ces vivants exemples de ce que peut l'énergie d'un homme quand elle est doublée d'une intelligence d'élite.

Destiné tout d'abord aux études vétérinaires, il devint rapidement, à l'École d'Alfort, chef du service d'anatomie et de physiologie et suppléa, de 1867 à 1869, le professeur Goubaux. Mais dès ce moment il comprit que sa voie était ailleurs et, sans abandonner ses fonctions, avec cette volonté tenace qui fut la caractéristique de son tempérament, il acquit les diplômes universitaires qui devaient lui permettre de faire ses études de médecine.

Nous le trouvons, en 1871, externe des hôpitaux. Il était, l'année suivante, reçu le second au concours de l'internat et devint alors l'élève de Vulpian et de Charcot qui marquèrent sur lui une empreinte ineffaçable.

Il soutenait, en 1876, sa thèse de doctorat : *Étude anatomique, physiologique et clinique de l'Hemichorée, de l'Hemianesthésie et des tremblements symptomatiques*, et, dès lors, spécialisé dans les recherches de neurologie, il commence une carrière qui devait être marquée à chaque instant de succès retentissants.

Chef de clinique à la Faculté en 1877, médecin des hôpitaux en 1878, agrégé en 1880 avec une thèse sur la *Puerpéralité*, Raymond franchit ainsi rapidement les divers échelons qui devaient le conduire à occuper la chaire de clinique des maladies nerveuses, à la mort de Charcot, le 1er mai 1894, et un fauteuil à l'Académie de Médecine en 1895.

Nous n'avons pas à rappeler ici les innombrables travaux qu'il a publiés. Ses recherches sur les localisations cérébrales, sur les atrophies musculaires sont classiques ; ses études sur la paralysie générale, la démence précoce sont connues universellement. Dans ces dernières années il avait étudié plus spécialement les états neurasthéniques et, avec le professeur Janet, décrit cette entité morbide qu'il baptisa du nom de psycasthenie. Ses belles observations sur les obsessions et les idées fixes sont parmi les dernières qu'il rédigea.

L'œuvre scientifique qu'il laisse est considérable, et se trouve dispersée, en dehors de ses livres, dans une foule de recueils périodiques auxquels il collaborait régulièrement.

Raymond donnait tous ses soins à ses leçons du mardi à la Salpêtrière, et il faut l'avoir entendu parler dans ce grand amphithéâtre Pinel, devant un public qui se pressait en foule, venu de tous les points du monde, attiré par la renommée du savant, pour apprécier comme il convient le professeur extraordinaire qu'il fut. Son enseignement, fait de loyauté, de compétence clairvoyante et, surtout, d'aperçus originaux, a jeté un jour tout nouveau sur bien des chapitres de pathologie mentale. Si on éprouvait un réel plaisir à assister à ses conférences, où la pitié indulgente de l'homme attendrissait d'une note compatissante l'autorité du Maître, c'était également, pour tout lettré, une véritable satisfaction d'entendre cette parole si précise, ce langage imagé et primesautier qui dévoilaient

BROMOVOSE

SUCCÉDANÉ DES BR.
SANS GOUT NI ODEUR

Combinaison organique de Brome et d'Albumine sans alcool ni acide bromhydrique libre.
40 gouttes agissent comme 1 gr. de KBr.

BROCHARD & Cie, 33, Rue Amelot, PARIS

PAS DE BROMISME

si bien l'origine tourangelle du distingué professeur. Rien dans ses leçons n'indiquait la recherche de l'effet. Par une suite de raisonnements et de déductions, avec une netteté d'expression qui ne donne prise à aucun doute, il débrouillait les fils emmêlés de la psychologie et exposait les phénomènes les plus délicats de la neurologie avec une facilité apparente qui n'était pas sans provoquer l'admiration.

Le regretté maître tenait essentiellement à remplir toutes les fonctions de ses charges multiples. Exact chaque matin à sa consultation de la Salpêtrière, il avait plaisir à faire partie, l'après-midi, des jurys d'examens à la Faculté. Sa grande joie était de présider une soutenance de thèse et de discuter avec l'impétrant sur l'objet de ses recherches. Fidèle aux séances de l'Académie, il ne manquait jamais les réunions de la Société de Neurologie.

Il aimait à former des élèves, à faire accepter ses théories et ses conceptions scientifiques, et, lorsqu'il avait découvert quelqu'un qui fut apte à saisir ces grands problèmes de neuropathologie, il l'aidait, le poussait, le faisait arriver. Nombreux sont ceux qui maintenant agrégés ou professeurs, doivent leur situation à Raymond.

Le dernier concours d'agrégation fut pour lui l'occasion d'un surmenage excessif. Il fut fort ému par les incidents violents qui marquèrent les débuts de ce concours, qui devait durer près de trois mois avec des séances bi-quotidiennes. A la fin de juillet, très fatigué, il ressentit les premières atteintes de la maladie de cœur qui devait l'emporter.

Nous, qui avons été son élève et qui si souvent avons su apprécier la grande aménité de ses relations, saluons avec respect l'homme de bien, au cœur généreux, à l'esprit droit et large ; le savant aux idées originales et aux conceptions hardies qui sut apporter tant de clarté dans des recherches d'un ordre si complexe et faire briller si haut et d'un si vif éclat la science de notre pays ; le médecin enfin, dans la plus belle acception de ce terme, qui ne voyait pas seulement, dans le malade qui venait solliciter ses conseils, un cas pathologique à traiter, mais un caractère à relever, un égaré à ramener dans la bonne voie, un faible à aider, un vaincu à encourager dans les combats de la vie.

Ses amis avaient eu l'excellente pensée de lui offrir, à la fin de ce mois, une plaquette en or pour célébrer sa nomination comme commandeur de la Légion d'honneur. Il se faisait une joie d'assister à cette fête intime où tous ses collègues, ses élèves devaient venir lui apporter l'hommage respectueux de leur reconnaissance. La mort est venue interrompre les préparatifs de cette solennité, qui aurait été pour le bon Maître que fut Raymond une juste récompense d'une existence entièrement consacrée à la science et au soulagement des misères des hommes.

Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL.

A propos de la Réforme des études médicales

Par le Professeur LE DOUBLE

de l'Académie de Médecine

Nous nous faisons un plaisir de publier la lettre que notre éminent collaborateur, le professeur Le Double, nous adresse au sujet de la Réforme des études médicales. Elle apporte, dans le débat qu'a soulevé cette grave question, la note juste qui sans doute ralliera la majorité des professeurs et des étudiants.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Comme réponse à la lettre que vous m'avez adressée concernant le référendum institué par divers journaux médicaux au sujet de l'agrégation de médecine, voici les quelques lignes que je leur ai envoyées :

Je suis partisan d'un Enseignement officiel et d'un Enseignement libre de la Médecine. Qu'il s'agisse de l'Enseignement primaire, de l'Enseignement secondaire ou de l'Enseignement supérieur, je suis l'adversaire résolu du Monopole qui supprime la concurrence d'où naît l'émulation.

En dépit des modifications qui ont été apportées récemment au concours de l'agrégation de Médecine (cote plus élevée des travaux originaux antérieurs ; mise d'ouvrages à la disposition des concurrents, pendant les trois heures qui précèdent la leçon orale ; proclamation à la fin de chaque séance des points obtenus par chacun des concurrents, etc.) il me paraît devoir être proscrit. Il est encore trop le triomphe de cette éducation « livresque » stigmatisée par Montaigne et Rabelais et de ces leçons *ex cathedra* où, oublieux des choses mêmes, les concurrents « s'embesoignent après des paroles ». Mais son défaut capital c'est qu'on ne manque jamais d'invoquer les droits qu'il est censé conférer, quand on veut interdire injustement l'accès d'une chaire de l'Enseignement officiel à un Maître qui, dans l'Enseignement libre, a produit son œuvre, comme il convient à toutes les œuvres durables, patiemment, doucement et fortement, et dont le passé, par conséquent, répond de l'avenir.

Que mettre à sa place ? Le privât-docentisme qui n'est pas un concours, mais un examen où le nombre des places n'est pas limité, comme pour l'agrégation de médecine, et où on tient compte davantage de la quantité et de la qualité des travaux scientifiques ou médicaux des postulants ? Non, car il peut être aussi facilement, plus facilement même, faussé dans son principe que l'agrégation de Médecine. En Allemagne il est très discuté, et le professeur Bernheim, aussi bien documenté que moi sous ce rapport, n'en veut pas, avec raison.

A mon avis, les professeurs de l'Enseignement officiel devraient se recruter parmi les professeurs de l'Enseignements libre ou parmi les savants ou les médecins qui, n'ayant jamais enseigné, se seraient signalés, comme les professeurs de l'Enseignement libre, par leurs recherches, leurs découvertes, leurs publications, etc.

A ces savants et à ces médecins n'ayant jamais enseigné

FERROVOSE
NE CONSTIPE PAS
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC
Ferro-Alcali-Albumine
Contient le fer à l'état ferreux.
2 à 4 comprimés par repas.
BROCHARD & Cie, 33, Rue Amelot, PARIS
NE NOIRCIT PAS LES DENTS

je ne réclamerais, ainsi qu'aux professeurs de l'Enseignement libre, soucieux d'entrer dans l'Enseignement officiel, qu'un *Certificat d'aptitude pédagogique*, par exemple celui (seconde manière) créé par le professeur Bouchard, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine et appelé par lui *Certificat d'aptitude à l'enseignement de la médecine*.

Je laisserais à un Jury, composé entièrement de professeurs de l'Enseignement officiel, le droit de collation des grades pour éviter leur avilissement. Pour plus d'impartialité ce Jury pourrait comprendre des professeurs appartenant à des Universités de l'Etat différentes et changés de temps à autre.

A la Faculté de Médecine, siège de l'Enseignement officiel de la Médecine, seraient enseignées toutes les sciences pré-médicales (anatomie, physiologie, histologie) et les sciences para-médicales (zoologie, botanique, chimie et physique appliquées, histoire de la Médecine, etc.); et, à l'hôpital, la clinique, l'anatomie pathologique, la bactériologie et la parasitologie. Les cours théoriques de pathologie interne et de pathologie externe qui n'ont aucune raison d'être, disparaîtraient. Rien ne frappe mieux les yeux, rien ne se retient mieux que les leçons de choses.

Etant donné que l'internat des hôpitaux de Paris est, d'avis unanime, une école incomparable d'éducation médicale et chirurgicale et qu'on nous l'envie à juste titre à l'étranger, il conviendrait d'assurer, dans la mesure du possible, à tous les étudiants en médecine les avantages dont jouissent seuls maintenant, au cours de leurs études, les internes des hôpitaux de Paris. Si ceux-ci deviennent, en général, *de bons ouvriers de leur métier*, c'est surtout et avant tout parce qu'il leur a été donné, pendant plusieurs années, d'approcher librement et souvent des malades hospitalisés.

Chacun des services hospitaliers de Paris devrait donc recevoir un petit nombre d'étudiants en médecine auxquels les chefs de services, appartenant ou non à l'Enseignement officiel, apprendraient à interroger, à palper, à ausculter les malades, à faire les pansements difficiles, les opérations urgentes, des analyses bactériologiques, etc. En dehors des services hospitaliers de médecine et de chirurgie générales, tous les étudiants en médecine devraient faire un stage de quelques mois dans les services hospitaliers réservés aux femmes en couches, aux malades atteints d'une affection de la vue, de la peau, du système nerveux, des voies urinaires, etc. Ils devraient être, enfin, et dans des conditions à déterminer, assujettis chacun à un service régulier de garde dans chacun des services hospitaliers où ils auraient été inscrits comme stagiaires. Tous les hôpitaux parisiens destinés à devenir des centres d'enseignement seraient pourvus de laboratoires nécessaires. En cela il ne s'agit, au surplus, que de compléter ce qui est ébauché depuis quelque temps.

Bacon a classé les hommes en trois catégories : les uns qui ressemblent à la fourmi qui ramasse sur son chemin tout ce dont elle croit avoir besoin plus tard et qui s'en sert en temps opportun ; les autres, à l'araignée qui tire tout de son propre fond, mais qui ne tisse qu'une toile fragile ; les derniers enfin, — et ce sont les vrais savants — à l'abeille qui vole de fleur en fleur pour puiser dans le calice des plus belles et des plus parfumées le nectar dont elle compose, après s'en être abreuvée, un miel délicieux. Il est clair qu'un médecin adonné corps et âme à la pratique de son art, ne saurait, eût-il les plus hautes facultés, être rangé dans la seconde et la troisième de ces catégories. Comme nous l'apprend un vieil adage « on ne peut pas sonner et être à la procession. »

Et c'est pourquoi aussi il me semble qu'en plus d'un Enseignement médical libre professionnel, il est bon de conserver, comme dans les autres pays, un Enseignement médical officiel, non fermé, et dont les professeurs s'adonneraient, sans les professeurs de clinique auxquels il incombe obligatoirement de voir des malades, beaucoup de malades, à des recherches de laboratoire pour le plus grand bien de l'art de guérir et *a fortiori* de l'humanité.

N'oublions pas, en effet, que la médecine n'est qu'un art qui repose sur des sciences, et que ses progrès sont subordonnés à ceux des sciences sur lesquels il repose et principalement à ceux de l'anatomie, de la physiologie, de l'histologie, de la bactériologie, etc. C'est parce que nous ignorons énormément de choses de la structure et du fonctionnement de notre organisme que nous sommes, hélas ! trop souvent encore de mauvais guérisseurs ? Abstraction faite de quelques cliniciens de génie, de Laennec, par exemple, qui nous a doté de l'auscultation, n'est-ce-pas, en somme, à des savants non-médecins ou à des médecins non-pratiquants ou n'ayant guère pratiqué que sont dus les plus grands progrès réalisés en médecine et en chirurgie : à Cruveilhier, à Virchow, à Cl. Bernard, à Marey, à Pasteur, à Roux, à Behring, à Koch, à Ramon-y-Cajal, etc ? N'est-ce pas un chanteur qui a inventé le laryngoscope, un physiologiste le sphygmographe et un physicien l'ophtalmoscope ? N'est-ce-pas également un physicien qui a découvert les rayons X, un chimiste le chloroforme et un physiologiste qui a indiqué de quelle manière il pourrait être administré sans danger à un être vivant ? etc.

Croyez bien, très honoré Confrère, à mes meilleurs sentiments.

A.-F. Le Double.

Tours, le 25 juillet 1910.

Quelques pratiques superstitieuses de l'Arrondissement de Châtellerault

Par le Dr ORRILLARD

Parmi les pratiques superstitieuses existant actuellement dans l'arrondissement de Châtellerault, un certain nombre se retrouvent dans d'autres régions et ont déjà été signalées ; d'autres, au contraire, m'ont semblé absolument locales et intéressantes à décrire.

On sait la fréquence des amulettes, dont sont porteurs les jeunes enfants. Outre *la racine de figuier* enveloppée de soie, pour éviter la contagion, *les pattes de taupe* pour aider à l'éruption des dents, j'ai souvent rencontré la *perle de débord*.

C'est une perle du volume d'une noisette environ, tantôt en ambre, tantôt en terre émaillée, tantôt en verre teinté, que l'enfant porte au cou, enfilée d'un galon. Il m'a semblé que la plupart du temps ces objets provenaient de tombeaux gallo-romains, fréquents dans la région. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne les trouve pas dans le commerce. Une famille en possède une, dont elle se sert pour les siens et qu'elle prête aussi à des voisins, à des amis. J'ai cru parfois comprendre que ces prêts n'étaient pas toujours gratuits, mais je ne saurais l'affirmer, car il est difficile de faire causer les gens sur ce sujet.

Ces *perles de débord* ne sont jamais portées par des enfants sains. On les trouve, par contre, dès que le bébé est malade et elles ont la propriété d'empêcher la méningite en produisant une diarrhée profuse, d'où leur nom de débord, probablement. Elles sont plus actives les

unes que les autres ; certaines ont plus de réputation que d'autres, quelquefois l'enfant en porte plusieurs.

Le porteur ne doit jamais les quitter pendant toute la durée de la maladie et je me souviens des observations peu bienveillantes, qui me furent faites par une grand'-mère, alors que, débutant dans l'exercice médical et ignorant la vertu de l'objet, j'avais, d'un coup de ciseaux malencontreux, débarrassé un bébé de sa perle de débord.

Cette pratique n'existe pas dans tout l'arrondissement de Châtellerault : elle m'a paru beaucoup plus répandue dans les cantons de Lencloître, de Leigné-sur-Ussau, de Dangé et dans une partie seulement du canton de Châtellerault.

Deux autres coutumes, d'origine religieuse, se rencontrent encore plus souvent que la précédente ; il est rare que dans les fermes isolées, elle ne soient pas en usage, ou du moins, si elles sont abandonnées, les paysans les connaissent tous. Il s'agit de *l'Eau de Saint-Jean* et du *Pain de Noël*.

L'Eau de Saint-Jean est souveraine pour les maux d'yeux et d'une façon générale pour toutes les blessures. C'est de l'eau de puits ou de source recueillie et mise en bouteilles le soir du 23 juin, veille de la fête de Saint-Jean, avant la *jouannée*. On appelle ainsi les feux qui sont allumés ce jour-là à chaque carrefour. On fait la ronde autour de ces feux, que les gens agiles traversent et qui sont d'ailleurs l'occasion de coutumes curieuses (1). En certains points, le fait pour cette eau d'être recueillie avant la jouannée suffit, ailleurs il faut faire traverser plusieurs fois la jouannée aux bouteilles contenant l'eau, pour que celle-ci acquière la propriété de se conserver une année et de devenir curative. Cette eau est conservée précieusement dans un meuble quelconque et n'est pas à la merci de tous.

Il n'en est pas de même pour le *Pain de Noël* ; il est vrai que celui-ci est seulement destiné aux animaux. On le trouve suspendu à un clou fixé à une des solives de la salle commune de beaucoup de fermes. C'est un petit pain en forme de couronne de dix à quinze centimètres de diamètre. Il est fabriqué sans levain, le soir du 24 décembre, pendant la veillée de Noël, avant la messe de minuit et cuit au four. Comme l'*Eau de Saint-Jean*, il ne s'altère pas pendant une année. Lorsque un animal est en train de mettre bas et que des accidents se produisent, particulièrement la rétention du placenta, on lui fait manger un morceau de ce pain et le résultat du traitement est toujours parfait.

Lorqu'on parle de ces coutumes avec des paysans, la première des choses qu'ils affirment et qui semble les frapper le plus, c'est la conservation prolongée de cette eau et de ce pain. Tous ceux qui approchent des malades savent que la même réflexion accompagne bien souvent l'usage des diverses eaux miraculeuses encore si répandues.

L'origine de la croyance à la *perle de débord* me paraît bien difficile à donner. Quant aux deux autres coutumes, faut il, pour l'*eau de Saint-Jean*, y voir une allusion à l'Eau du Jourdain, avec laquelle saint Jean baptisa le Christ, et, pour le *pain de Noël*, un souvenir soit de la naissance du Sauveur (ce qui expliquerait l'usage du *pain de Noël*, mais non son application aux animaux), soit de la présence des animaux bien connus dans l'étable de Bethléem ?

Je pose ces questions sans essayer d'y répondre.

(1) En faire neuf fois le tour empêche les maux de reins pendant un an ; les tisons non consumés rapportés à la maison la protège de l'orage ; chaque assistant choisit une pierre blanche et plate sur laquelle il se met à genoux et récite une dizaine de chapelet ; il la jette ensuite dans le foyer, s'assurant ainsi la fortune et ailleurs seulement une bonne récolte de navets. Actuellement la récitation du chapelet est négligée, mais le jet des pierres subsiste. En quelques endroits, on dit que la pierre doit être blanche parce que la Vierge vient s'y reposer.

Médecins et Médecine en Ethiopie

Par le Dr MÉRAB

Médecin particulier de S. M. I. le Négus Ménélik II

PRÉFACE

Ayant l'honneur d'être le médecin particulier de S. M. I. le Négus Ménélik II, et étant en même temps chargé d'assurer le service médical et pharmaceutique du dispensaire installé au Palais, où plus de 20 malades me donnent journellement prétexte à observations aussi variées que multiples, je suis frappé de l'état sanitaire parfait de ce valeureux peuple abyssin, sain d'esprit comme de corps et pourtant tant décrié sous tous rapports.

En les examinant de près, je m'aperçus qu'ils savaient eux-mêmes poser leurs diagnostics, se soigner et se guérir admirablement des petites misères que le régime le plus naturel et le climat le meilleur (le plateau éthiopien est véritablement l'Eden Africain), n'évitent pas à la pauvre nature humaine. Cette vision n'était qu'un côté particulier et non des moins intéressants pour nous, de la vie de cette nation, reflet vivant, quoique blafard, de l'antiquité égyptienne et hébraïque disparue. Reproduire ce reflet avant qu'il ne pâlisse davantage devant le soleil de la civilisation occidentale, fixer dans ses grandes lignes cette image que menace le badigeon du Progrès universel, a été mon but dans les « *Impressions d'Ethiopie* », dont le présent fascicule ne formait qu'un dernier et spécial chapitre.

Le désir, auquel on doit toujours obtempérer, d'un ami comme le distingué Dr Dubreuil-Chambardel, mon ancien condisciple à la Faculté de Paris, a pu seul modifier mon plan et me faire livrer séparément à la publicité un sujet qui faisait primitivement partie intégrante des *Impressions*, lesquelles sont indispensables à la compréhension de ce sujet, comme description du milieu matériel et intellectuel où s'est développée la science médicale.

J'ai dû confier ces lignes à la *Gazette Médicale du Centre* qui s'imprime à Tours et dont mon collègue est, avec le Professeur Le Double, un des plus méritants collaborateurs pour tous sujets d'anthropologie et d'anatomie.

Je tiens seulement à m'excuser de bien des détails qui seront taxés par les uns de prolixes et d'inutiles, mais que d'autres trouveront peut-être à leur place, car je sais d'avance qu'une jeunesse studieuse sortie des Ecoles des Capucins d'Obok, de Djibouti et de Harar, lit et critique avec cet esprit minutieux et processif qui caractérise les Abyssins, tous les écrits qui ont trait à leur pays.

Mes remerciements sont dûs au très distingué M. B. Diamandaras, agent principal de la maison Zervoudakis, pour les belles photographies, et à Mikaël Inguéda-Ouork, pour les dessins à la main.

Adis-Abéba, 10 juin 1910.

Dr MÉRAB.

Chapitre Premier

Généralités : Origines de la Médecine éthiopienne : art et non science ; plus de simples que de théories ; prêtres, scribes, sorciers ; pour être un « grand Médecin » ; les amulettes ; *igniponctures*, ventouses scarifiées, sangsues, lavements, purgatifs, hydrothérapie ; diète, opothérapie : massage ; horreur du soleil et du grand air ; pratiques de suggestion ; idées que les naturels se font des Médecins européens ; causes imaginaires de maladies ; âge moyen des Ethiopiens : *régime et caractère de l'Abyssin et du Galla* ; calvitie ; déformations congénitales ou professionnelles ; quelques données phrénologiques ; statistique générale des maladies.

La Médecine est véritablement l'arbre de la science du bien et du mal ; celui dont le fruit rend le disciple semblable à Esculape ; c'est la connaissance du monde et de soi-même ; elle donne la clef du mystère de la vie physique et psychique : *Psychologus nemo, nisi physiologus* ; elle est la science universelle en tant que science de l'homme, ce *microcosme* ; elle est comme l'extrait, la quintessence de toutes les connaissances humaines qui s'épuisent pour nourrir cette Reine de leur sève ; c'est elle, enfin, qui réalise au mieux pour celui qui en est pénétré, celui qui ne se borne pas à rédiger une ordonnance et à prescrire, nouveau Purgon, un clystère à chacun de ses clients, le précepte cher à Socrate : γνῶθι σεαυτὸν, connais-toi toi-même, qui résume toutes les règles de l'hygiène physique, mentale et morale.

Ainsi comprise, elle n'est point connue des Ethiopiens, peuple peu observateur et peu philosophe ; mais, prise comme l'ensemble des moyens de guérir, elle est en pratique chez eux depuis évidemment les temps où elle se confondait avec la théologie, c'est-à-dire depuis les temps pharaoniques ; et, ce qui est fort remarquable, elle est en grande partie pratiquée, encore aujourd'hui, par le prêtre, cet omniscient des civilisations primitives. Avec ce caractère mystérieux et profond dont le prêtre se revêt, grâce à une lucarne ouverte sur l'au-delà, il a en tous temps exercé une fascination irrésistible sur celui qui ne connaît de l'existence que les manifestations matérielles et les préoccupations temporelles, ou, pourrais-je dire, les occupations corporelles. Quoiqu'en Ethiopie le prêtre ne s'isole guère du reste des humains, exception faite de quelques moines ascètes, quoiqu'il ait leur costume, leur genre de vie, et, grâce au mariage, leur vie de famille et des champs, il reste encore un personnage à part qui emprunte de Celui dont il se dit le ministre, quelque chose de sa science et de sa puissance.

La Médecine fut d'abord sacerdotale, comme la plupart des sciences, d'ailleurs ; car le prêtre était seul capable de faire abstraction du monde des sens pour porter l'âme aux idées générales et spéculatives. Prêtres, poètes et philosophes, ce furent les fondateurs et les continuateurs de cette science ; Mélampe, les Periodeutes, les Asclépiades, Aristote, fils de médecin et médecin lui-même, en sont une preuve. On sait que, sous Louis XIV encore, le chancelier de l'Université, qui était toujours un chanoine de Notre-Dame, investissait le récipiendaire tombé à genoux du titre de *Docteur*, en le bénissant au nom du Saint-Siège : « *Auctoritate Sanctæ Sedis Apostolicæ....do tibi licentiam legendi, interpretendi et faciendi medicinam* ». Si le philosophe médecin a peu à peu remplacé chez nous le prêtre-médecin, il n'en est pas de même en Ethiopie, qui est restée à la période théologique de son évolution.

L'Inde fut le berceau de la Médecine : les hymnes védiques apprennent à soigner la lèpre, la phtisie et surtout les morsures des serpents qu'on adorait pour leur méchanceté. Serait-ce là l'origine du serpent attribut d'Esculape, avec le coq et la coupe ? Ou bien ce rusé animal symbolise-t-il la prudence dont on doit se munir dans cet art ? Pour d'autres le serpent représente le génie bienfaisant, comme le prouve le serpent élevé dans le désert par Moïse et qui sauvait tous ceux qui levaient les bras vers lui. Le fait est qu'ici, parmi les Gallas, le serpent est presque un animal sacré et quand un Galla en rencontre un, il lui tend du beurre au bout d'un bâton en le suppliant de se retirer : « *Va-t'en ! Va-t'en !* »

La Médecine était également en honneur en Egypte dont les prêtres connaissaient 700 remèdes, presque autant que les *debtéras* (scribes) et sorciers de l'Ethiopie d'aujourd'hui ; on s'instruisait de l'Art de guérir dans les Ecoles de Thèbes, Memphis, Saïs..... Le papyrus d'Ebers, datant de 1.500 ans avant J.-Ch., porte l'idée de la circulation sanguine ignorée par les Abyssins, et qui ne fut découverte par les Occidentaux qu'au XVII^e^ siècle (Harvey, 1620) : « Si le médecin presse le bras ou la jambe, il doit trouver le cœur, car les vaisseaux circulent dans les membres, et il est nommé pour cela le centre des vaisseaux.... »

S'il est vrai, comme le soutient Morié après Champollion, que l'empire éthiopien de Méroé a donné naissance à l'Egypte, ce dont nous parlons au *Précis d'histoire*, chap. III, il doit être également vrai que les élèves de la Thébaïde soient les nourrissons des Hippocrates éthiopiens. On a des momies de rois et de reines d'Abyssinie au couvent de Réma-Médhani-Alem, dans le Nord-Ethiopien ; cette coutume, disparue depuis le Christianisme, était connue parmi les Méroïtes, et c'était le prêtre-médecin qui embaumait les morts ; bien des recettes médicales ont dû descendre, avec les simples, des sources du Nil vers les plaines de l'Egypte ; les essences qui servaient à l'embaumement venaient aussi d'Ethiopie et du sud de l'Arabie ; l'encens, la myrrhe et d'autres produits antiputrides ne viennent point en Egypte.

Ne pouvant connaître ce qu'étaient les médecins méroïtes et égyptiens, nous pouvons les étudier dans leurs descendants d'aujourd'hui, sinon en Egypte, trop remaniée, du moins en Ethiopie, laissée intacte par tous les envahisseurs. C'est ainsi que pour nous douter de ce que pouvait être la civilisation de nos aïeux d'il y a 3 ou 4.000 ans, nous étudions les peuples restés primitifs et habitant des climats analogues : histoire aussi vivante qu'invariable écrite en actes par la force appelée tradition et hérédité, ces peuples disparaissent malheureusement sous le crépi de la civilisation occidentale qui tend à faire de la Planète une masse aussi difforme qu'uniforme.

La Médecine des Hébreux est peu originale ; Abraham connaissait les doctrines des Brahmans ; il puisa aussi la sagesse en Egypte ; Moïse emprunta à la féconde vallée du Nil bien des préceptes d'hygiène. Chez les Israëlites également, c'étaient les Lévites qui remplissaient les fonctions de médecins : il leur fallait bien avoir des données d'anatomie pathologique pour discerner les viandes malades que la loi défendait de brûler en holocauste et de consommer. Quand vers 950 avant le Christ, le Judaïsme s'implanta en Ethiopie avec Ménélik I^er^, issu de la reine de Saba, énamourée de Salomon (voir chap. X : *Origines Israélites des Abyssins*), les Ethiopiens ont dû profiter de ces connaissances ; mais peu, car la Médecine de ces temps devait être celle des simples, et la flore de la Judée diffère de celle de l'Abyssinie.

Les Arabes n'ont pas laissé grand'chose comme science ;

car, d'abord, ils ont passé comme un torrent dans le pays ; ensuite les Arabes orientaux ont fait plus de théologie que de sciences, à l'inverse de ceux de l'Occident ; enfin les conquérants songeaient d'abord à convertir puis à instruire, à l'inverse des missionnaires catholiques ou protestants pour qui l'instruction des masses est le moyen de conversion. Il faut aussi remarquer que l'Ambara (Abyssin chrétien) a une horreur invincible pour tout ce qui est musulman : il y a à peine cinquante ans, au temps du voyageur français Rochet (d'Héricourt), qui vint nouer des relations entre son pays et Sahlé-Sellassé, grand-père de Ménélik II, les Abyssins n'usaient pas de café pour la simple raison que les Musulmans en usaient ; encore sous nos yeux, les Abyssins ne consomment pas de kât (*celastrus edulis* sorte de thé à propriétés excitantes et antiaphrodisiaques) parce que les mahométans en « mâchonnent comme des chèvres » continuellement. Il est certain cependant que les Abyssins tiennent des Arabes, soit directement, soit par l'intermédiaire des Coptes, beaucoup de leurs pratiques : la sudation dans l'avarie, comme nous le dirons dans l'article *Syphilis*, le massage, les ventouses, etc. On sait que le moyen âge avait pour guide en pharmacopée *l'antidotaire Nicolas*, de Nicolas Merypsus de l'Ecole arabe d'Alexandrie ; à plus forte raison cet ouvrage devait-il inspirer les Ethiopiens ; je ne puis cependant pas l'assurer, car leurs écrits en la matière, apocryphes comme presque tous leurs parchemins, ne le mentionnent pas. — Les Grecs ont aussi certainement contribué à l'éducation médicale comme à la civilisation des Ethiopiens, car ils ont de tout temps été les Européens les plus nombreux en Abyssinie, comme c'est le cas encore aujourd'hui, où, à eux seuls, ils dépassent en nombre tous les étrangers réunis.

Nous arrivons ainsi, en médecine, à la même conclusion qu'en Ethnographie : origine hétéroclite. On sait, en effet, que le mot Abyssin viendrait d'une racine arabe qui signifie « mélanger », ce que les Latins auraient traduit par *convenæ*. Leur science médicale n'est pas moins « mélangée » que leur race, à la formation de laquelle ont contribué Egyptiens, Juifs, Arabes, Coptes, Grecs, Indiens et races négroïdes dites Nilosiques.

Comme c'est encore pour beaucoup de simples aujourd'hui (je parle des esprits et non des herbes) l'art médical de ces temps reculés devait être *id quod est propter, therapeuticen* ; cette thérapeutique consistant surtout en plantes et produits animaux qui sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, dans le même pays, nous pouvons induire que la médecine abyssine est, pour la pharmacopée du moins, ce qu'elle était il y a 3.000 ans et plus. En d'autres termes, la médecine existe ici comme art, τέχνη d'Hippocrate et non comme science. Or, la médecine est tout à la fois art et science ; ceux qui pensent le contraire réduisent les « princes de la science » au rang d'empiriques, autant dire de charlatans et rebouteurs : « La Médecine est un art dans ses applications quotidiennes et une science dans son ensemble » (Littré) et l'on sait que l'illustre Claude-Bernard, « la Physiologie » comme on a appelé ce physiologiste, s'indignait quand on lui soutenait le contraire : « La Médecine est une science, et une science immense » répliquait-il vivement. Quel n'eût pas été son dépit s'il avait vécu en Ethiopie où il m'a été impossible de trouver l'origine, dans l'esprit d'un Abyssin, d'une maladie quelconque, du *Kousso* (ver solitaire), par exemple, maladie nationale. N'allez pas chercher ici des théories, l'animisme ou le vitalisme, l'organicisme ou le déterminisme, l'iatro-mécanisme ou l'iatro-chimie ; tous ces mots grandiloquents importent peu au médecin indigène qui, par son naturel indolent, abonde dans le sens de Magendie : « Tout cela ne sont que des paroles, ... en entrant auprès du malade, on doit laisser les théories au vestiaire ! » Il ne cherche même pas à faire le diagnostic ; c'est le malade qui le lui donne ; tout son art consiste à faire des combinaisons de simples et à chercher à persuader que le remède qu'il indique ou qu'il remet est infaillible. L'homéopathie et la dosimetrie ne sont surtout pas son faible, et c'est, d'ailleurs, quand la dose est celle d'un bœuf et l'effet monstre, selon une expression vulgaire, que le client est le plus satisfait. Les doctrines de Hahnemann n'ont pas fait, et ne feront pas, d'ici longtemps, beaucoup d'adeptes parmi eux. Il ne se tourmente guère du *similia similibus* et du *contraria contrariis curantur*, mais voyant que dans le mal suprême, les selles sont molles, il durcit les œufs et en donne à ingurgiter autant que possible : que peut faire l'œuf dur que de durcir les excreta. C'est proprement le rationalisme en médecine, système qui a fait faire tant d'écarts à nos devanciers et qui continue ses ravages en sociologie encore sous nos yeux, en Europe.

A voir l'abus qu'ils font des purgatifs, et par ce que j'ai pu leur tirer d'idées de la tête, il me semble qu'ils sont partisans de la théorie humorale, cette théorie renouvelée aujourd'hui de Galien sous la dénomination savante de *toxines* et que nos pères désignaient plus simplement et surtout plus élégamment par le terme d' *« humeurs peccantes »*. En outre, le médecin indigène est essentiellement partisan de l'*empirisme*, fondé par l'Egyptien Sérapion (300 ans av. J.-Chr.) : il observe le malade ou mieux l'effet de ses drogues et se garde de se perdre dans des hypothèses ; d'ailleurs son esprit, dépourvu des ailes de l'imagination, comme nous le disons ailleurs (*caractères et mœurs des Abyssins*, chap. IX) ne lui permet pas de se perdre dans les nuages de conceptions métaphysiques, après l'avoir soustrait aux réalités tangibles. La *polypharmacie* lui vient également de l'Ecole d'Alexandrie.

Il n'existe pas d'enseignement médical officiel, ni théorique, ni pratique ; il n'y a pas de titre de « docteur » qui apparaît chez nous, pour la première fois, à la fameuse Ecole de Salerne, *« civitas Hippocratica »*, au XI^e^ siècle ; les médecins empiriques se nomment *onoguicha* ; « Hakime », d'un mot arabe qui signifie « savant, sage, philosophe », désigne plutôt le médecin européen. Il y a bien le mot *debtéra* qu'on traduit par docteur ; mais les debtéras, au lieu d'être des docteurs en médecine, sont plutôt des savants, des lettrés d'une façon générale, des *scribes* qui prétendent même descendre des Scribes de l'Ecriture ; ce sont les *utémas* du pays ; leur ordre remonte au Négus Gabré-Maskal qui l'institua vers le commencement du XIV^e^ siècle ; ils s'occupent surtout de lettres, de théologie, de chants, danses et cérémonies cultuelles et aussi de magie (voir *Religions de l'Ethiopie, superstitions, Magie*, chap. VII) ; enfin ils ne se font pas faute de soigner ceux qui s'adressent à eux. — Il y a une autre classe de gens qui font l'exercice illégal de la médecine ; ce sont les *tankoë* ou sorciers, magiciens, qui, pour la modique somme de 1 à 2 thalers (la valeur du thaler varie suivant le cours de l'argent métal, entre 2 fr. 20 et 2 fr. 80.) entreprennent un fort long traitement où les formules et pratiques cabalistiques tiennent autant de place que les simples. Ces médecins d'un nouveau genre ne sont pas les moins achalandés ; ils font des diagnostics qui, s'ils n'ont pas la rigueur et l'infaillibilité des mathématiques, en ont du moins la méthode : ils s'informent du nom du malade, du mois et de l'année où le mal a débuté et après des supputations laborieuses, ils vous indiquent

l'organe en souffrance, sans avoir omis de vous demander tout d'abord les symptômes que vous ressentez. Il m'est arrivé de les voir placer le foie là où la nature mit la rate, et l'estomac à l'endroit des poumons, ou inversement ; mais enfin, le malade n'est pas venu pour une leçon d'anatomie ! Il n'y a d'ailleurs moyen d'y voir goutte, tellement ces élucubrations sont enchevêtrées ; les parchemins qu'ils feuillettent à vous donner la vision d'un alchimiste du moyen âge, ressemblent à s'y méprendre, aux tables des logarithmes. Quant au traitement, c'est 2+2=4. Il est indiqué dans la suite des pages par de complexes renvois. D'autres fois le sorcier consulté s'adresse directement au « Père de la science.... du mal ». Nous mentionnons ailleurs ces évocations au démon qui vient indiquer les remèdes : c'est généralement le sacrifice d'un bouc noir ou roux dont le sang ou la graisse épiploïque doit être mélangé avec la pelure de tant de graines d'une certaine plante, recueillie sur tant de pieds, etc. L'astrologie est avec la magie, peut-on dire, la médecine éthiopienne, comme c'était le cas au XIIIe siècle encore, à la fameuse Ecole de Montpellier, où l'on enseignait l'astrologie aux futurs médecins.

Sauf pour les plaies et les traumatismes, et même pour les plaies qui surprennent par leur durée et révèlent une nature « diabolique » (cancer, ulcère phagédénique, lupus vorax....), tout malade consulte d'abord un prêtre, un scribe ou un sorcier ; ce n'est qu'après qu'il se montre au médecin européen, quitte à revenir aux premiers pour peu que notre art tarde à faire ses effets.

L'Ethiopie a à peine eu des compilateurs du genre d'Oribase ou de Paul d'Egine, qui recueillirent « les fleurs de leurs prédécesseurs ». Il y a bien en langue gheeze (langue antique et sacrée, comme le latin chez nous, parlée par les Aghazis, descendants des pasteurs Kouschites, et remplacée au XIIIe siècle par l'Amharique, langue actuelle des Amharas) des livres de médecine, d'astrologie et de magie, manuscrits en parchemin, apocryphes pour la plupart ; mais ce sont plutôt des notes qu'on se transmet de père en fils, ou qu'on laisse copier à des amis, contre argent comptant et promesse sous serment religieux (le serment *Ménilek-imout*, « par la mort de Ménilek » n'ayant pas assez de force en pareille circonstance) de ne les dévoiler à personne avant la mort. Ce sont surtout des hommes à tempérament charlatanesque, des esprits imperturbables et hardis, des alchimistes au petit pied, qui s'en emparent et les utilisent au plus grand avantage..... d'eux-mêmes. — Il n'y a jamais eu, en Ethiopie, de dissection de cadavres, ce qui est un sacrilège inouï et considéré comme une violation des morts, de même que c'était chez nous jusqu'à la deuxième moitié du XIVe siècle, époque à laquelle eut lieu solennellement la première dissection à l'Ecole de Montpellier, près de 1.500 ans après Hérophile qui disséquait même des suppliciés vivants.

Peut-être trouverait-on dans les manuscrits des couvents, surtout dans ceux du Tigré et du Godjame, ceux des îles du Lac Tana (sources du Nil Bleu) un enseignement médical quelconque ; mais on ne nous les livre pas si aisément. Je me propose de faire plus tard ces recherches et de les publier. — Etant donné ce qui précède sur la personne et le bagage scientifique peu lourd du Hakime indigène, il n'est pas étonnant que ce corps social soit méprisé, tandis que chez nous, c'est la classe qui fournit le plus de grands hommes et de directeurs de la société, vu l'étendue de leurs connaissances et leur capacité à s'assimiler les sciences juridiques, philosophiques et sociales. Cependant ici, comme ailleurs, ce sont des hommes d'un génie bien au-dessus du vulgaire.

Il ne faut pas trop s'étonner de l'état rudimentaire dans lequel se trouve la Médecine en ce pays. On sait que le fameux Van-Helmont, de Louvain, qui vivait au milieu du XVIIe siècle, précurseur des « Grands Saigneurs » du siècle de Broussais, se saigna tellement pour une gale, qu'il chancela sur ses genoux, « et je gardai ma gale ! » dit-il. Le même esprit original ayant lu 600 ouvrages médicaux arabes, grecs, et latins, abandonna cet art futile en laissant échapper cette boutade : « *Omnes libros eamdem cantelinam canentes* ! », « ces livres chantent tous la même antienne ! » Ce n'est précisément pas la même pensée qui m'arrive à l'esprit, quand je consulte pour la même maladie différents médecins abyssins, dont chacun me donne un traitement à lui. Je n'ai pu en trouver deux qui se ressemblent. Le même Van-Helmont croyait aux amulettes, aux songes, à la génération spontanée des souris dans un fromage.... en 1650 ! Quand on lira les médications extravagantes que je relate ci-dessous, en en passant beaucoup sous silence, et non des plus excentriques, on est prié, pour ne pas trop rire des Abyssins, de se rappeler que Napoléon Ier fut soigné par ses médecins à Ste-Hélène, avec une chemise de galeux, tandis qu'il avait un cancer gastro-hépatique, en 1821.

Si vous exercez en Abyssinie, sachez que ce que vous donnez doit avoir un goût, une couleur, une odeur, etc. ; qu'il pique, qu'il brûle qu'il emporte le mal avec les sens. Ainsi la quinine sera dégustée sans cachet et servira le plus souvent à rehausser l'amertume du café sans sucre ; le permanganate, dont la couleur saute aux yeux, même à la dilution de 1 pour 10.000, sera bien venu sur les plaies même à cette dose ; de même l'acide phénique à parfum pénétrant ; la teinture d'iode est ce qu'il y a de mieux, même et surtout sur les plaies vives. Le patient ne dira pas : « Cette médecine est forte ! » mais bien : « Ce médecin est fort ! » Et si, avec ces détails, même avec un bagage scientifique réduit, vous avez une superbe monture ; si le sol frémit sous la cavalcade de votre suite ; oh ! alors, tout le monde tremblera devant votre face, n'osant lever les yeux et chuchotant : « *Tillik Hakime.* » « C'est un grand Médecin. » Ce sera même votre surnom : libre à vous, par ailleurs, de rapporter la dénomination flatteuse à votre personne ou à votre cheval blanc. A défaut des qualités de Don Quichotte, celles de Sancho Pança peuvent suppléer au manque de connaissances techniques et de conscience médicale ; libre à vous de distribuer des pilules de *mica panis* ou de *bleu de métylène*, des potions d'*aqua fontis* édulcorées de saccharine et relevées d'eau de mélisse : une grosse panse prudemment posée sur une mule à pas lents, déambulant comme une mule d'Eminence grise (ou noire), inspire confiance aux naturels et tient-lieu de tact, de prudence, de sens clinique et de conscience tout à la fois. *Qui potest capere, capiat* !....

Il m'arrive journellement de voir à mon dispensaire des malades portant deux ou trois colliers d'amulettes (*Ktab*) sur la poitrine. Ce sont des pochettes ou sachets triangulaires ou carrés de deux ou trois centimètres de dimension, en maroquin noir, rouge, jaune ou vert, rarement bleu (les autres couleurs ne sont pas connues en ce pays et la langue amharique pas plus que le Galla n'ont de termes correspondants au violet, indigo, orangé et même bleu) ; la peau employée doit être de préférence celle de chien, de hyène, de bouc ou même la peau humaine, suivant les indications expresses du sorcier Elles contiennent un verset du Coran chez les musulmans·

des psaumes de David chez les chrétiens (on sait que les Psaumes de David sont le livre de chevet de tout homme qui sait lire, chez ce peuple qui se dit « descendant d'Israël »), des invocations, conjurations, formules cabalistiques, ou enfin des mots d'une langue inconnue ; le tout écrit en caractères gheezes. Voici ce que le distingué Balambaras Ghiorghis, un Epirote qui a passé la moitié de ses 84 ans en ce pays, en Hakime, en même temps qu'un capitaine de valeur, m'a appris à ce sujet. « Les apôtres demandèrent au Christ de voir l'enfer ; le Christ les en dissuada, leur disant qu'ils en auraient peur et que rien que la fumée les glacerait de frayeur. Comme ils persistaient dans leur demande, le Christ leur en montra un peu la fumée : ils en restèrent 40 jours malades. Quand il furent guéris, ils désirèrent avoir un moyen sûr d'éviter le feu éternel ; le Christ leur donna les paroles qui suivent, qui sont les noms de la Divinité en une langue mystérieuse, ce qu'il n'avait concédé qu'à Abraham, à Moïse, à Marie et à la mère de Jean-Baptiste : *Rafou, Rafou, Rafou, Rakou, Rakou, Rakou, Naros* (tris), *Karos* (tris), *Fallos* (tris), *Tsiraël*, etc., etc. » Il existe aussi des paroles magiques de Moïse, dont le législateur des Juifs se serait servi pour briser la résistance de Pharaon par les dix plaies d'Egypte ; ce sont : *Sarosenna, Phinnaar, Belua-Ko*, etc. Tout cela se trouve dans des traductions en langue gheeze que le susdit Balambaras connaît aussi bien qu'un aborigène.

Il y a une centaine de ces mots consignés dans un ouvrage intitulé les *apocryphes de Salomon* ; on les écrit sur des bouts de parchemin artistement plissés ; chacun est enfermé dans un sachet, et doit guérir d'une maladie déterminée, ou plutôt doit en préserver le crédule porteur. La consultation d'un sorcier ne coûte que la somme modique d'un quart de thaler à un thaler (60 centimes à 2 fr. 50).

Sur la poitrine bronzée des indigènes, ces bibelots pendent en colliers dentelés, comme les grigris sur le poitrail de leurs chevaux. Je ne puis m'empêcher d'interrompre quelques fois le sérieux d'une visite médicale pour interroger sur ces objets dont le sujet porte d'autant plus qu'il est atteint d'un mal plus difficilement curable : C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années qui porte une dizaine d'amulettes : « Qu'est-ceci »? lui demandai-je. — « Ça c'est pour me préserver des maux d'yeux ! » — « Et celà ? » — « Çà, c'est pour me guérir des maux de tête ! » — « Et ce troisième ? » « — « Celui-là, c'est contre le mauvais œil ! » et ainsi de suite des autres. Or, il se trouve que le pauvre garçon vient pour une conjonctivite granuleuse qui a carapacé sa cornée d'une lame vert mat, avec des douleurs frontales irradiées vers l'occiput causées par les complications. Que ne suis-je le Christ pour lui dire *l'ephphéta* curateur, ou au moins un *tankoï* pour le consoler par un quatrième collier de talismans ! J'ai bien garde de me moquer de ces pratiques ; je me taxerais d'une cruauté insigne, car ce serait tuer l'Espérance : « L'espérance, toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable » (La Rochefoucaud). On lira plus loin l'admirable pratique de suggestion d'un scribe, que je ne pus qu'imiter.

Une autre coutume, que les esprits superficiels taxeront de superstitieuse, consiste, dans les cas de maladie contagieuse (grippe épidémique, angine), à ouvrir une porte supplémentaire à sa demeure ou à son enclos pour n'être pas obligé de se servir de celle par laquelle la maladie est censée être entrée et sortie. Un peu plus d'instruction! et c'est une porte ouverte à la désinfection des locaux, n'est-ce-pas ?

Ce rôle et cette importance du prêtre, du scribe et du magicien étant marqué, voyons les grandes lignes de leur thérapeuthique médicale, laissant au chapitre *chirurgie* l'étude de leur arsenal chirurgical d'ailleurs fort simple.

Hippocrate dit : « *Quod remedium non sanat, ignis sanat* », le feu guérit ce que les remèdes n'ont pu guérir : or, il n'est pas bien fréquent que les remèdes abyssins guérissent effectivement et radicalement ; d'où le recours constant au feu. Je n'ai guère vu d'Ethiopiens sans ces marques arrondies, qui semblent une estampille de race, surtout parmi les basses classes et que je prenais au début pour des cicatrices de gommes. Disons d'abord qu'ils portent, surtout parmi les Gallas et Gouragués, au bras droit et souvent aussi au bras gauche, cinq ou six marques de feu, sans aucun but médical : à l'époque de la moisson, les bergers, les paysans se réunissent, allument un grand feu, dansent, mangent, chantent et terminent la fête par une cérémonie destinée à leur donner de la force : des tisons de bois qui brûlent, l'un d'eux fait aux jeunes des pointes de feu ; vous les voyez après la première ou la deuxième application qui s'en vont courir de douleur et revenir se faire encore rôtir les chairs, jusqu'à ce qu'il y ait la dose tonique. J'en ai vu qui avaient le corps couvert de ces cachets de force : *ignis firmat*.....

Voici comment l'indigène applique le feu ; parmi les nombreux procédés, il y en a un qui est le même pour les hommes et pour les mulets ; c'est le traitement qu'on inflige à ces braves bêtes quand elles ont le dos couvert de plaies confluentes et putrides après 20 et 30 jours de marche, grâce aux selles mal adaptées : on rougit, dans un feu de bois et de bouse, une pointe de fer qu'on leur promène sur les chairs. Chez l'homme, c'est aussi une véritable opération de maréchal-ferrant, avec l'odeur repoussante de cuir brûlé. — Une méthode plus douce, mais moins courante, est de brûler sur le sujet la poudre d'un arbre dit *merenz* (*Strychnos Abyssinica*), en manière de moxa ; c'est exactement comme les Lapons qui utilisent le bouleau dans le même but. Mais sans aller si loin de l'équateur, les Ethiopiens savent, comme leurs voisins les Egyptiens de l'antiquité et les Arabes, brûler du coton comme moxa. — Un troisième mode, moins digne de l'Inquisition, aussi élégant que propre et original, consiste dans l'emploi d'une pièce de bois surchauffé par frottement : une pièce horizontale est percée d'un trou en entonnoir, ou d'un godet, pour recevoir l'extrémité taillée d'un bâtonnet ; un vigoureux gars, accroupi par terre, fixe par ses pieds préhensiles la pièce horizontale, et fait pivoter dans le godet le bâtonnet, à la façon dont on roule les cordes, entre la paume des deux mains ; la pointe s'échauffe et prend feu si on continue (c'est d'ailleurs ainsi qu'on allume le feu dans les provinces de l'Ethiopie où les allumettes n'ont pas encore pénétré) ; une pièce de vieux chiffon sec, placée en dessous, indique en s'enflammant que la température désirée est atteinte ; dès lors on porte la pointe vivement sur les parties malades. Admirable thermo cautère qui ne coûte pas, comme celui de Paquelin, 100 à 120 fr. ; n'a besoin ni d'essence minérale, ni de platine et qui ne se détériore pas aussi facilement. Il serait si aisé d'en fabriquer un dont un mécanisme à la main assurerait la rapide rotation, sur le principe de cet appareil improvisé.

Les indications des pointes de feu sont : douleurs non apparentes (névralgies) qu'elles soient de nature connue ou non ; plaies vives qui tardent à se cicatriser, de n'importe

LES ÉNERGÈTÈNES VÉGÉTAUX
SUCS PURS DE PLANTES FRAICHES Chimiq.t & Physiologiquem.t titrés

SUCS DE SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · COLCHIQUE

Chaque Flacon 3f.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE à GENTILLY (Seine)

RIGOUREUSEMENT EXEMPT DE TOUS GERMES NOCIFS

SUC PUR INALTÉRABLE DE VIANDE DE BŒUF CRUE

ASSOCIÉ AUX DIASTASES OXYDANTES DU PLASMA SANGUIN

LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE
GENTILLY (SEINE)
AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA PRÉPARATION DES PRODUITS ORGANIQUES

CACODYLATE DE SOUDE CLIN
(Arsenic à l'état organique)

Gouttes Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par 5 gouttes.
Globules Clin : 1 cgr. de Cacodylate de Soude pur par globule.
Tubes stérilisés Clin : pour Injections hypodermiques.
5 ou 10 centigr. de *Cacodylate de Soude pur* par tube. 679

LABORATOIRES CLIN. — COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS.

VIN NOURRY IODOTANÉ
Exempt de tout iodure alcalin, sans goût désagréable, d'une assimilation parfaite. Succédané de l'Huile de Foie de Morue.
Cinq cgr. d'Iode combinés à dix cgr. de Tanin par cuillerée à soupe.
INDICATIONS : Lymphatisme, Anémie, Mentruation difficile, 253
Affections pulmonaires torpides, Convalescence des Maladies infectieuses.
DOSES : Adultes, une cuillerée à soupe / Enfants, une ou deux cuill. à café } avant ou pendant chaque repas.

ERGOTINE BONJEAN
Médaille d'Or : Société de Pharmacie de Paris.
DRAGÉES à 0,15 centigr.
SOLUTION stérilisée au (1/10e)
AMPOULES pour injections hypodermiques
Flacons d'Ergotine de 30 gr.
Tubes de 2 grammes.
LABELONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS.

ANTHYLÈNE
Antiseptique général
(Aldehyde formique et essences)
SANS CUIVRE — SANS HG — ODEUR AGRÉABLE
Chirurgie -- Obstétrique -- Gynécologie -- Désinfection
Pharmacie Brunot, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)
et toutes pharmacies
Echantillons gratuits sur demande à MM. les Docteurs.

VIN DE LAVOIX (Beef-Lavoix)
à base de
Viande, Quinquina, Phosphate de Chaux
Contre : Anémie, Chlorose, Rachitisme, Dyspepsie, Gastralgie, Maladies des Os, l'Epuisement, et dans toutes les Convalescences ; régénère le sang, procure appétit, force et santé.
Dépôt Général : 8, AVENUE VICTORIA, PARIS.
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

PAPAÏNE TROUETTE-PERRET
(Le plus puissant digestif connu)
Un verre à liqueur d'ELIXIR, SIROP ou VIN de *Papaïne de Trouette-Perret* après chaque repas.
E. TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels, PARIS

ÉTABLISSEMENT DE St-GALMIER
SOURCES
BADOIT
NOEL, REMY ET LES CENTRALES
Société anonyme au Capital de 2.250.000 fr.
Les seules Eaux minérales de table
DÉCLARÉES D'INTÉRÊT PUBLIC
(12 Août 1897)
Vente par an : 20 MILLIONS de Bout.
Débit annuel des Sources : 100 MILLIONS de Litres
Eaux minérales, pures, limpides, gazeuses, anti-épidémiques. Elles sont les plus hygiéniques et recommandées par les comités médicaux.

TÉLÉPHONE 114

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES
A. DE MONTCOURT
49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

EXTRAIT Gastrique MONCOUR — Hypopepsie — *En sphérulines dosées à 0 gr. 125* — De 4 à 16 sphérulines par jour.	**EXTRAIT** Hépatique MONCOUR — Maladies du Foie Diabète par anhépathie — *En sphérulines dosées à 30 c/gr. ou doses de 12 gr.* *En suppositoires dosées à 3 gr.* — De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —	**EXTRAIT** Pancréatique MONCOUR — Diabète par hyperhépatie — *En sphérulines dosées à 20 c/gr* *En suppositoires dosées à 1 gr.* — De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —	**EXTRAIT** ENTÉRO-PANCRÉATIQUE MONCOUR — Affections intestinales Troubles dyspeptiques — *En sphérulines dosées à 25 c/gr.* — De 1 à 4 sphérulines par jour.	**EXTRAIT** Intestinal MONCOUR — Constipation Entérite muco-membraneuse — *En sphérulines dosées à 30 c/gr.* — De 2 à 6 sphérulines par jour.
EXTRAIT de Bile MONCOUR — Coliques hépatiques Lithiase Ictère par rétention — *En sphérulines dosées à 10 c/gr.* — De 2 à 6 sphérulines par jour	**EXTRAIT** Rénal MONCOUR — Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie — *En sphérulines dosées à 15 c/gr.* — De 4 à 16 sphérulines par jour	**CORPS** Thyroïde MONCOUR — Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibromes — *En bonbons dosés à 5 c/gr.* *En sphérulines dosées à 35 c/gr.* — De 1 à 4 bonbons par jour De 1 à 6 sphérulines —	**POUDRE** Ovarienne MONCOUR — Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine — *En sphérulines dosées à 20 c/gr.* — De 1 à 3 sphérulines par jour	**AUTRES** Préparations MONCOUR — Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

Traitement de la Syphilis par les injections mercurielles intra-musculaires VIGIER.

Huile grise stérilisée indolore VIGIER à 40 °/°
Seringue spéciale du Dr Barthélemy et VIGIER pour injections d'huile grise
Huile au calomel indolore VIGIER à 0 gr. 05 par c. m. c.
Huile au bi-odure de mercure indolore VIGIER à 0 gr. 01 par c. m. c.
Huile au Sublimé VIGIER à 0 gr. 01 par c. m.
12, Bd Bonne-Nouvelle, Paris

ÉPILEPSIE
DRAGÉES GÉLINEAU
Bournier
SCEAUX (Seine).

DRAGÉES au Lactate de Fer
GÉLIS & CONTÉ
Approuvées par l'Académie de Médecine
Le FER le PLUS ASSIMILABLE
Contre ANÉMIE, CHLOROSE, etc.
Dose : Cinq centigrammes par Dragée.
LABÉLONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS

CHOLÉINE CAMUS
CAPSULES GLUTINISÉES
A L'EXTRAIT INALTÉRABLE DE FIEL DE BŒUF
MALADIES DU FOIE
ENTÉRO-COLITE
CONSTIPATION
Dépôt :
Pharmacie CAMUS
MOULINS (Allier).
Echantillon et Littérature sur demande à MM. les Docteurs

GROS : FUMOUZE, 79, FAUBOURG ST-DENIS, PARIS
DÉTAIL : CHAUMEL, 37, RUE LAFAYETTE, PARIS
TOPIQUES CHAUMEL
CRAYONS CHAUMEL INTRA-URETRAUX
ENFANTS SUPPOSITOIRES CHAUMEL
ADULTES SUPPOSITOIRES CHAUMEL
PESSAIRES CHAUMEL
MALADIES DES FEMMES OVULES CHAUMEL à la GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE
BOUGIES CHAUMEL (URETHRALES)
DIMENSIONS RÉDUITES DE MOITIÉ
à la glycérine solidifiée

GOUTTE — GRAVELLE — RHUMATISME
SONT COMBATTUS AVEC SUCCÈS PAR
Sels de Lithine Effervescents
LE PERDRIEL
Carbonate, Benzoate, Salicylate, Citrate, Glycérophosphate, Bromure

Supérieurs à tous les autres dissolvants de l'acide urique par leur action curative sur la diathèse arthritique même.
L'acide carbonique « naissant » qui s'en dégage assure l'efficacité de la Lithine.

Un bouchon-mesure représente 15 centigr. de sel actif

Spécifier *et* **Exiger** *le* **Le Perdriel** *pour éviter la substitution de similaires inactifs, impurs ou mal dosés.*

LE PERDRIEL, Rue Milton 11, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

quelle origine (tuberculeuse, cancéreuse, syphilitique....) Sur les plaies on intervient aussi de la façon originale suivante : on fait tomber dessus les « larmes de feu » d'une chandelle de graisse allumée ; dans les maladies d'yeux, telle que le trachome si fréquent ici, on estampille les tempes ; dans les gastralgies si communes, comme nous en avons tous plus ou moins souffert, on brûle tout le plastron s'étendant au devant de l'organe malade, y compris ses irradiations douloureuses (vers le dos....) ; il n'y a pas jusqu'au sac à malices des bossus qui ne reçoive quelques pointes de feu à la dérobée ; en somme on pique les malades au feu à propos de tout et de rien. *Abusus non tollit usum*, et je ne puis qu'admirer leur manière de faire et de doser, et surtout les résultats obtenus. Non moins admirable est la continuité de l'emploi de ce moyen héroïque depuis les temps les plus reculés jusqu'aujourd'hui : tandis que chez nous, il faut passer d'Hippocrate (v^e^ siècle av. J.-Ch.) au milieu du XVIII^e^ siècle pour le revoir en pratique. Les pointes de feu forment la moitié de la médecine des Gallas et des autres tribus encore plus bas situées dans l'échelle ethnique dont l'Ethiopie présente une si riche gradation, depuis les Chaukallas et les Nouers jusqu'aux fiers et prétentieux Abyssins. C'est spécialement chez les Gallas que les pointes de feu sont le traitement des plaies cancéreuses et syphilitiques.

De saignées on ne connait que la saignée locale, sous forme de ventouses scarifiées ou de sangsues qui abondent dans les ruisseaux. Je ne sais si c'est affaire de tempérament, de prudence ou de tradition, mais la saignée générale, la phlébotomie au bras, si répandue dans l'Orient entier et couramment pratiquée par les coiffeurs en Turquie et en Russie, est absolument ignorée en Ethiopie ; ce pays a de tous temps ignoré Broussais, le « Grand Saigneur » qui répandit, dit-on, autant de sang que Napoléon. Les Abyssins trouvent-ils qu'ils répandent déjà bien trop de sang dans les terribles guerres civiles et les razzias qui étaient quotidiennes avant la pacification du pays par Ménélik-le-Grand ? Ce n'est pas Ménélik qui se laisserait saigner 38 fois comme Louis XIV, dont le médecin avouait que peut-être il lui avait « échappé quelques coups de lancettes données à la dérobée ». C'est dans ce siècle de « pédants sanguinaires » qu'on allait jusqu'à saigner 13 fois en 15 jours un enfant de 7 ans, et que Guy Patin, médecin, se fit saigner 7 fois pour un simple rhume. On enlevait à un homme près de la moitié de son sang. Qu'on est loin de ces excès en Ethiopie : par leurs ventouses scarifiées, les Hakimes indigènes ne retirent même pas 100 grammes de sang !

La ventouse employée est la classique corne de bœuf, mollée à l'eau chaude, redressée et laminée, percée d'un trou à sa pointe pour aspirer l'air. Ne connaissant pas un traitre mot de physique, les Abyssins n'utilisent pas la flamme de coton pour produire un vide relatif qui favorise l'aspiration du sang. Après entaille à la peau, on applique la cloche, et un gaillard, s'accroupissant derrière le malade, aspire longuement l'air et bouche le trou avec un peu de cire, du bout de la langue ; quant aux entailles elles sont faites avec la lame d'un couteau quelconque ou d'un rasoir ébréché qui n'a même pas passé à l' « appareil antiseptique » ; plus fréquemment avec le tranchant de tessons de bouteilles, ou d'éclats d'une roche siliceuse spéciale (roche obsidienne), noire et de texture vitrée qui sert de rasoir aux pauvres (Gallas, Gouragués, Ouallamos....).

Vous ne devineriez jamais où ce système de dérivation sanguine trouve son mode d'application la plus courante : Parmi les coiffures aussi variées que bizarres dont ce peuple s'orne le chef, vous remarquerez que beaucoup portent une tonsure à l'endroit ecclésiastique : c'est au vertex, au point O du crâne, que les ventouses se dressent pour tirer le mal de tête. Ne confondez pas cette tonsure hygiénique, propre au sexe masculin, avec celle, nullement monastique, de femmes d'une certaine classe qui se sont empressées de faire leur une coutume qui dit ce qu'elles voudraient paraître et ce qu'elles ne sont plus : chez la femme, la tonsure est le signe public de virginité ; elle disparaît le lendemain du mariage (voir *Vie Abyssine*).

Les indications sont presque celles des pointes de feu avec, en plus, la pneumonie et les affections à toux. La ventouse se dresse au siège de la douleur, sur les fesses aussi bien que sur le crâne, au thorax aussi bien que sur le dos du pied, pour une arthralgie comme pour une névralgie ou une pleurodynie. Une indication fréquente est la céphalée de l'influenza ou des accès palustres où j'ai vu opérer plus d'une fois : le malade se tient accroupi, la tête basse, les mains solidement fixées au cou par un lien qui joue en même temps le rôle du lien dans la saignée du bras : les veines de la face deviennent turgescentes, entre autres la veine préparate sur laquelle porte souvent l'incision ; l'opérateur se place devant, applique le tranchant d'un rasoir, d'un canif, ou du plus vulgaire couteau sur l'endroit à saigner et donne des chiquenaudes ou des coups de baguette ou de pierres suivant le fil de l'instrument plus ou moins tranchant. Pour distraire le malade, on lui met entre les dents une baguette à mordre, à la manière d'un mors.

La sangsue est connue, les eaux en abondent.... et les terres aussi, car c'est ainsi que l'indigène, isolé depuis des milliers d'années du reste des hommes par une fameuse « loi d'exclusion des étrangers », appelle les « Frandjis ». Il m'est arrivé bien souvent d'avoir à extraire de la gorge d'un pauvre Galla la variété de sangsue dite « de cheval » ou yoran (*Limnatis Nilotica*), qui ressemble tant à l'*Hirudo medicinalis* et qui en fait ici l'office. On ne sait pas recueillir les sangsues et les conserver à domicile dans des calebasses, les récipients en corne, en peau ou en terre, puisque les vases en verre sont inconnus ici, à part les carafons pour hydromel. Ce n'est donc pas la sangsue qu'on apporte au malade, mais bien le malade qu'on amène à la sangsue : quand un monsieur a un gonflement au pied, il se traîne au ruisseau, y plonge le membre malade et attend que les sangsues veuillent bien le saigner. J'estime que c'est une excellente coutume, car les trans-

IODO-JUGLANS (Extrait de Noyer iodé) La plus saine et la plus énergique des préparations iodotanniques, 20 gouttes contiennent 1 centig. iode chimiquement pur et assimilable.
L'**IODO-JUGLANS**, tout en possédant une grande activité, est bien supporté par les estomacs les plus délicats : enfants, convalescents.
L'**IODO-JUGLANS** est le meilleur succédané de l'huile de foie de morue.
POSOLOGIE. — Enfants : 10 à 20 gouttes par jour ; Adultes : 30 à 40 gouttes par jour, dans un peu de lait ou d'eau sucrée.
Maladies de poitrine : toux, bronchites, engorgements ganglionnaires, affection de la peau, faiblesse générale, surmenage, anémie.
Dépot toutes Pharmacies. — Vente de gros : H. MORAND, Pharmacien, Auray (Morbihan).

missions de l'avarie si répandue en ce pays, seraient aussi le fait de sangsues transportées d'un sujet à l'autre. Les Gallas connaissent une sangsue digne des temps héroïques, c'est le porc-épic qu'on applique sur les goîtres.

Les sinapismes ne sont nullement connus ici, quoique la moutarde pousse en abondance ; comme nous le verrons aux *accouchements*, la moutarde (*sinafische*, sinapis) n'est guère usitée que comme abortif ; la cuisine qui est si pimentée qu'elle vous met le feu à la bouche, en est elle-même privée. Mais, le sinapisme qui pique à emporter la peau, est fort bien venu parmi ces gens à sensibilité physique et morale émoussée, et pour les raisons citées plus haut. — Le thapsia, le vésicatoire sont encore moins usités, et l'on est en droit de s'étonner qu'en Abyssinie, patrie des insectes les plus variés et des simples les plus divers, on n'ait rien trouvé qui en approche : mais aussi quelle race au monde est plus indolente et moins amie des recherches, comme nous l'exposons à propos de la revision des arts et des sciences parmi eux !

Les moyens si réduits dont dispose la science indigène sont d'ailleurs passés en revue et tour à tour essayés à propos de tout malade ; si vous demandez à un praticien contre quelle maladie sert telle médication ou tels simples, vous recevez la réponse invariable : « *La houllou médhanit no* ! » « C'est un remède pour tout ! », ça guérit tout, c'est une panacée. On a l'air de faire quelque chose : ce dont nous ne pouvons nous moquer, étant donné les cas nombreux où Galien et Hippocrate, appelés en consultation, sont réduits, chez nous aussi, à la même extrémité : *ut quod facere videamur* !

Après la saignée, nous devons naturellement placer les lavements et les purgations qui sont aussi des médications dérivatives on substitutives, pour employer les termes chers à leurs partisans. — Les lavements sont absolument inconnus en Ethiopie, quoique l'origine en remonte, d'après la tradion anecdotique, à l'ibis, oiseau commun en ce pays, qui aurait l'habitude de s'introduire l'eau par le bec dans l'intestin pour l'exonérer. Nous nous moquons des Abyssins parce qu'ils soignent tout par le purgatif, le fameux *Kousso* ; que diraient-ils s'ils apprenaient qu'au XVII^e^ siècle, dénommé par Dujardin-Baumetz « le siècle des lavements », cette coutume était devenue générale et quotidienne ; le Roi aurait pris 200 médecines de précaution ou d'urgence, et des centaines de clystères ; l'apothicaire Boyau (un nom prédestiné) réclamait à un chanoine de Troyes le payement de 2.910 lavements administrés en 2 ans ! Je puis assurer que ce chiffre n'a pas été atteint dans toute la ville d'Adis-Abéba, depuis sa fondation (1887) ; même en 1910, rares sont les Abyssins qui ont idée de cette méthode qu'ils qualifient de « *frandji* » et d'excentrique. — On ne l'utilise pas dans l'appendicite ou les péritonites ; comme nous le verrons à propos des accouchements, l'homme ou la femme de l'art laissent faire la nature, cette fameuse *natura médicatrix* à laquelle croyait tant le Père de la Médecine, et qui sait se tirer toute seule le plus souvent d'un mauvais pas. Ce n'est pas d'eux qu'on peut dire cette parole de Magendie : « Le malheur pour les médecins est qu'ils ne savent pas se tenir tranquilles ! » « Le Hakime indigène arrive au lit du malade, prend un siège ou mieux s'accroupit sur une natte de bambou ou une peau, interroge le patient, s'apitoie sur son état ; il lit des Psaumes, si c'est un prêtre : prononce des paroles et des invocations magiques, si c'est un sorcier ; il trace des signes, passe la main sur le point douloureux, sur la tête quand c'est une maladie générale sans localisation particulière, remet une médecine ou une amulette, et se retire, laissant la place aux amis et connaissances qui entrevoient anxieusement déjà le moment fatal où il faudra pousser les cris déchirants, fondre en pleurs, se battre les flancs, se déchirer la poitrine et se lacérer la figure en signe de deuil (voir le *deuil* au chap. des *Religions*).

Pour ce qui est des lavements nutritifs ou médicamenteux, l'indigène ne les a pas imaginés et préfère mourir que de se nourrir ou guérir par ce moyen. Cependant il l'exécute quand le médecin Frandji les lui ordonne. Ce qui prouve que ces coutumes s'introduisent parmi les naturels, c'est que vous pouvez voir souvent, dans vos visites, le laveur suspendu au mur, dans le salon de réception, parmi les fusils, les révolvers, les lances, les boucliers !

La purgation forme à elle seule près de la moitié de la médecine abyssine, comme le Kousso forme la moitié de sa pharmacopée journalière ; ce qui est une preuve, parmi tant d'autres, de la communauté d'origine de la science abyssine avec celles des Egyptiens qui se purgeaient régulièrement 3 fois par mois. Le purgatif de choix est le Kousso, grand et bel arbre des régions les plus élevées de l'Ethiopie ; il ne vient que dans la région dénommée par les indigènes *dega* qui est celle située entre les altitudes 2.500 et 3.500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Nous en reparlerons plus loin à ce titre et à bien d'autres. Après le Kousso, c'est le beurre qui a la préférence des Purgons indigènes ; on le prend seul ou avec du miel ; il n'en pouvait être autrement en ce « pays de beurre et de miel » comme appelle l'Ethiopie le Père Lobo, missionnaire portugais du XVII^e^ siècle. On avale la dose insignifiante de 250 à 300 grammes, de beurre frais fondu, ou de préférence de beurre ranci depuis plusieurs années, dix et plus. Il y aurait beaucoup à écrire sur le beurre et son symbolisme parmi les Ethiopiens ; je renvoie le lecteur aux *Impressions*. Le beurre est leur huile de ricin, avec cette différence qu'il est encore meilleur, dans les cas où il est ingurgité frais, que ce remède de grand'mère, en ce sens qu'il ne contient aucun principe actif analogue à la ricine, et agit mécaniquement en appelant dans l'intestin un flux inaccoutumé de bile, et excitant de cette sorte le péristaltisme intestinal. Le fait est qu'il n'y a jamais d'empoisonnement à redouter, ce qui est le cas, rare il est vrai, du calomel.

Les indigènes possèdent 10 ou 12 autres purgatifs ; je me contente de mentionner les suivants : 1° le *Katehamo* (*Myrsène africana*), arbuste à longues tiges fines et flexibles, à petites feuilles entières, à baies rouges ou brunes semblables aux graines de poivre ; ces fruits sont écrasés entre deux pierres, séparés de leurs pellicules, réduits en farine et mis dans un gobelet d'eau, c'est un remède que l'Abyssin donne aussi volontiers à son mulet, mêlé à l'orge. — 2° L'*oguert*, plante herbacée à petites feuilles imbriquées, dont on utilise la racine ; on écrase celle-ci ; on en prélève, pour un adulte, la quantité qu'il faut pour remplir une tasse à café ; on y ajoute autant de farine d'une graine d'un genre de composée liguliflore dit *souf*, dont les indigènes extraient une huile délicieuse pour leur cuisine ; on boit le tout dans un gobelet d'eau. L'*oguert* est un des remèdes les plus estimé contre le ténia. — 3° Le *habb-ul-mulouk* (mot arabe : *pilule souveraine*), vulgo *abaï-mulouk*, petite graine en haricot dont il ne faut prendre qu'une minuscule partie à la fois, après en avoir rejeté la pelliculle et l'embryon qui sont réputés poison. — 4° Le *batto*, dont on utilise la racine ; bien inférieur à l'excellent *oguert*. — 5° Le *bissana*. (*Albizzia anthelmintica*) arbre de grande taille poussant dans le désert comme dans les régions bien arrosées, aux altitudes moyennes ; à feuilles entières, à petites fleurs, à écorce bigarrée et légèrement rugueuse ; cette écorce est

triturée et bue dans l'eau ; effet remarquable avec une masse grosse comme le tiers de la main ; mais il cause des douleurs parfois violentes comme le Kousso. — 6° Le *graoua* (*Grewia ecchinulata*?) arbuste, à fleurs blanches en grappe qui pousse à toutes les haies, dans la capitale ; ces fleurs blanches ou rose-violacé fournissent aux abeilles le miel le plus estimé pour l'hydromel ; le graoua est donné comme laxatif aux nourrissons ; on fait boire avec du lait ou de l'eau quelques gouttes obtenues en exprimant entre les doigts les sommités tendres des tiges. C'est un remède de petite maman abyssine.

Il y a bien d'autres simples usités dans le même but ; l'étonnant est qu'on n'utilise pas les drastiques qui poussent si nombreux dans le pays : la scammonée et surtout l'aloès (*Aloe Schimperi*) qui vient en si grande abondance dans les régions désertiques qui s'étendent entre Diré-Daoua et Adis-Abéba. Le suc de l'aloès sert de collyre ; on en utilise aussi l'amertume pour sévrer les enfants, en badigeonnant les mamelons de la nourrice Quant au ricin qui mérite bien ici son qualificatif de *communis*, puisqu'il pousse partout en mauvaise herbe, sa précieuse huile est employée parfois à tanner les peaux, en place du beurre qu'on utilise le plus à ce faire. Ses graines sont estimées poison. Le Kousso reste le roi des purgatifs ; on utilise même les racines du Koussotier ; réduite en poudre cette racine est ingurgitée dans un excipient oléagineux (huile de *souf. Carthamus tinctorius*).

Les indications en sont des plus variées et contradictoires ; le purgatif se donne dans les affections les plus disparates : la tuberculose et une indigestion, le mal de tête et le mal de ventre, même s'il est dû à une péritonite ou une appendicite, un malaise général (par exemple le fameux *mitche*) comme l'uréthrite ou le chancre syphilitique.... Le trépied thérapeutique d'Argan se réduit ici au *Kousso* ; c'est du Kousso qu'il vous faut connaître les effets miraculeux si vous désirez entrer dans « la docte corporation » des Hakimes Abyssins. Ils abusent tellement de cette drogue qu'on est pris d'indignation et de pitié et l'envie vous vient de leur lancer à la figure la boutade de Montaigne : « Faites ordonner un purgatif à votre cervelle, il y sera mieux employé qu'à votre estomac ! »

Les Abyssins ne connaissent ni l'ipéca ni l'émétique, mais beaucoup de simples contre lesquels l'estomac se révolte et qu'il rejette par la plus courte voie. La plupart de leurs herbes pourraient être citées dans cette liste, même leur divin Kousso, grâce au mode défectueux de son emploi. La classique plume de poule est encore ce qu'il y a de plus usité ; je l'ai vu introduire telle une sonde gastrique, jusque dans l'estomac ; on a soin de choisir les plus longues plumes des ailes. La titillation de la gorge avec les doigts ne réussit guère chez ces gens à tempérament rien moins que chatouilleux.

———

L'hydrothérapie est connue en Abyssinie ; on baigne dans l'eau froide les sujets atteints de la fièvre la plus élevée, surtout dans le *mitche* (grippe ou embarras gastrique fébrile que les indigènes attribuent au soleil). On emploie l'eau telle quelle ; on ne connaît ni douches, ni aspersions, ni enveloppements humides ; on ne fait qu'utiliser les rivières, lacs, flaques d'eau. Comme on ne connaît pas de baignoires, étant donné que l'Abyssin est fort arriéré en menuiserie, on fait les affusions à pleines mains, aux gobelets ou aux débris de calebasses ou mieux de grandes jarres. Il faut classer au rang de médication hydrique l'usage de l'eau *intus et extus*, qui a lieu aux sources saintes, au murmure des psaumes. Ces Eaux-saintes sont extrêmement communes dans le pays ; pas une source importante qui ne soit élevée au rang de *tabel* et consacrée à Mariam ou à Guiorguis. Nous relatons ailleurs les fameux lieux de pèlerinage de Débré Libanos et de Zekouala. On n'ignore pas l'hydrothérapie dans les maladies nerveuses ; les nerveux se rendent à ces lieux.

L'hydrothérapie tiède ou chaude n'est pratiquée qu'aux sources thermales que le pays possède en grand nombre sur son sol volcanique ; tel est le cas du fameux *Fil-Ouha* « eaux-chaudes » d'Adis-Abéba, où l'eau jaillit du sol à la température d'environ 80° centigrades ; c'est le quartier de Finfini, qui fut l'origine de la fondation de la ville ; nous en parlons longuement au chap. IV *de la capitale*, ainsi que des scènes d'innocence qui y ont lieu. A ces sources chaudes, il n'y a pas que les rhumatisants qui se rendent, mais un peu tous les malades, spécialement les avariés et les lépreux. On cherche surtout la sudation. D'ailleurs, dans les pyrexies on couvre chaudement, dans le but de faire beaucoup transpirer, pensant que « la maladie s'en va avec la sueur », ce qui n'est pas si faux, car les toxines sont évidemment éliminées avec. — Mais on ne se donne jamais la peine de chauffer l'eau à domicile pour plusieurs raisons, dont les plus fortes sont qu'on manque d'appareils et du combustible suffisant. Comme en tout le reste, si l'indigène trouve à proximité une eau chaude à sa disposition, il s'y baigne, sinon il s'en passe. Les Amharas ne connaissent pas non plus les ablutions que les musulmans prennent cinq fois par jour, et qu'on peut considérer comme une forme atténuée et pratique d'hydrothérapie. Ils ne se lavent même jamais la figure le matin, du moins dans le peuple, et ne prennent que deux grands bains par an, le jour de l'an (qui chez eux a lieu le 1er septembre, le 11 septembre nouveau style), et l'Epiphanie, la fameuse fête du *Temkat* (18 janvier). Les pieds seuls sont sans cesse lavés et tenus très propres.

Le *massage* est pratiqué en Ethiopie avec *maestria*. C'est le beurre, comme on pense bien, qui remplace le talc, la glycerine ou l'huile. Les Gallas ont cette spécialité. Ils y ont recours dans les fractures nouvellement consolidées, les luxations réduites et les entorses, les contusions et les douleurs névralgiques ; le grand défaut est qu'ils ignorent le « massage doux » : ils pincent les « nerfs » (muscles, tendons) et pressent si fort qu'ils font crier. Il est bien probable que la massothérapie existe ici de toute antiquité, comme aux Indes et en Chine où elle était connue près de 300 ans avant notre ère ; tandis que chez nous, c'est Ambroise Paré qui la mit en honneur, pour laisser bientôt les charlatans s'en emparer, jusqu'au XIXe siècle, où elle devint définitivement médicale.

On ne sait d'une façon nette l'utilité de l'exercice et de la gymnastique ; cependant quand quelqu'un a été alité fort longtemps, on lui conseille de faire des promenades le matin et le soir, en évitant le soleil brûlant. La lutte est inconnue ici ainsi que la gymnastique. On conçoit que celle-ci n'ait pris naissance que chez des peuples sédentaires et intellectuels ; qu'elle soit inusitée chez ce peuple hier encore nomade, guerrier et chasseur. Cependant le sport au grand air sous forme d'équitation, de natation, de chasse est réputé jeu de grands seigneurs, comme les échecs et la harpe chez ces descendants de David. Le mobile en est la gloriole plutôt que la santé.

D'une façon générale l'Abyssin dort peu ; il sommeille à peine 6 ou 7 heures ; ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il travaille si peu du cerveau. Aussi, quand fatigué par les souffrances, l'organe demande un repos plus prolongé, l'indigène le trouve-t-il anormal et emploie-t-il tous les

moyens pour l'abréger : « Pendant le sommeil, la maladie se fortifie » pense-t-il. C'est surtout le jour que le malade ne doit pas sommeiller. Au fond, la pratique n'est pas si mauvaise ; car le sommeil de la nuit est autrement réparateur que celui du jour, et empêcher un malade de dormir le jour c'est l'obliger à passer une nuit bonne. Quoi de plus énervant qu'une nuit blanche même pour un homme bien portant !

Le plus curieux est qu'on ne connaît pas la diète et les régimes spéciaux à chaque cas : on donne du pain, de la viande même crue, la fameux *brondo* abyssin, des œufs, des légumes... dans les pyrexies les plus violentes ; heureusement que la nature, consciente de son état, choisit ce qu'il lui faut, et se refuse à absorber ce qui nuit. Pour ce qui est de boire, le médecin donne autant de liquide que le malade en demande, et se trouve bien loin de nos devanciers qui rationnaient les fébricitants même en eau fraîche, si diurétique, si désaltérante, si bien venue dans ces heures d'enfer où les effets sur les reins, le cœur, le relèvement de la tension artérielle et la dépuration du sang sont si nécessaires ; sans avoir le génie d'un Valsana, l'Abyssin ne saigne pas et ne prive pas d'aliments ses malades jusqu'à leur rendre tout mouvement impossible par inanition. Voici le précepte hippocratique abyssin qui résume toute leur science au point de vue diète : « Donnez au malade tout ce qu'il demande et tant qu'il demande. » C'est ce qui fait que les indigènes renvoient souvent « promener » le médecin européen qui leur prescrit une diète, en lui disant : « Je préfère mourir en mangeant et buvant à ma guise, que de vivre en suivant votre régime ! » Ils ne peuvent pas concevoir que la viande crue et palpitante et les cornes d'hydromel puissent nuire à la santé. — Les ébauches de régimes spéciaux que j'ai rencontrées parmi eux se réduisent à des riens comme celui-ci : un rhumatisant (pseudo-rhumatisme blennorrhagique, syphilitique, tuberculeux, lépreux...) doit manger de la chair de porc, proscrite de l'alimentation ordinaire ainsi que la chair des léporidés, équidés, palmipèdes... par la loi de Moïse en vigueur chez les rejetons africains de Salomon.

Je ne sais à quoi attribuer le dédain des Abyssins pour le lait, ce « sang blanchi » suivant la forte expression d'Ambroise Paré. Les Arabes n'étaient pas sans savoir la définition que Galien en donnait au IIe siècle de notre ère : « *Lac est cibus exacte confectus* ». Il semble que les Ethiopiens auraient dû apprendre soit directement d'eux, soit par les coptes, qui les ont plus ou moins tenus au courant du progrès, tout en les empêchant de trop se civiliser, en les isolant de l'Europe, de Rome et de Constantinople, spécialement, les effets admirables de ce nectar si précieux dans la plupart des maladies qu'un auteur de la Renaissance s'écrie enthousiasmé : « *Certe divinum aliquid in lacte latet* ! » Oui, quelque chose de divin réside dans le lait, et sans lui le médecin serait réduit à voir ses efforts n'aboutir à rien dans la plupart des maladies. Il faut dire que le lait n'est pas, en Ethiopie, aussi commun qu'on pourrait le supposer ; à Adis-Abéba surtout, il est relativement hors de la portée des pauvres, car un litre de cet aliment coûte une piastre (15 centimes) c'est-à-dire plus qu'un kilog de viande et trois au quatre kilogs de légumes divers. De plus il est rarement sans ce goût acide et nauséeux que lui communique la fermentation lactique et butyrique facilitée par la chaleur vive qui règne entre 10 heures et 4 heures et le manque de soins dans ses manipulations : il est trait dans des paniers crasseux rendus imperméables précisément par cette crasse ! De sorte que les malades ne peuvent pas en retirer tout le fruit que le médecin serait en droit d'attendre d'un produit dont la quantité est largement compensée par la qualité : on peut estimer que le lait des vaches zébues est une fois et demi plus riche en sels et matières extractives, et deux fois plus, en beurre et lécéthine, que celui des vaches de nos étables. J'ai coutume d'y suppléer par le bouillon de viande ou de poulet, la décoction de céréales, le café, l'hydromel léger, etc. Les indigènes prennent eux-mêmes beaucoup de *tedje* (hydromel) ou de *talla* (bière) qui remplacent tout à la fois nos tisanes et nos grogs ; ainsi dans le rhume ordinaire et l'angine fébrile on donne à boire exclusivement du tedje ou du talla chauds. Ces petits détails ne m'empêchent pas de dire que l'indigène ignore la diète et ses indications.

La sérothérapie est complétement ignorée, comme l'on pense bien ; le mot même, qui dit tant à ceux qui n'y comprennent rien dans le peuple, n'a pas encore sonné à leurs oreilles. Il y a un genre de vaccination aussi hardi qu'original, que nous exposerons à l'article variole. Mais il y a une opothérapie aussi complète qu'on peut l'espérer, sans aucun but déterminé d'ailleurs. La première chose qui frappe en venant chez ces Abyssins, c'est, après leurs traits européens contrastant avec leur teint noir relevé par leur costume blanc de neige, l'usage immodéré qu'ils font de la viande crue, de chairs encore chaudes et palpitantes. C'est leur plat de résistance, leur met national avec le *oudt* (ragoût de viande relevé avec du piment) et le couronnement des repas de gala dits « guébeurs » que sa Majesté donne chaque dimanche et fête, environ 70 fois l'an, à 20 ou 25.000 hommes de son armée ; nous en parlons en détail à propos de la capitale. Chaque convive en engloutit environ 400 grammes après les sauces et parmi les cornes d'hydromel et de bière. Un valet passe au milieu des rangs, et tenant haut et ferme devant les groupes accroupis sur le sol à la mode tailleur, une cuisse ou quartier de bœuf, chacun s'y taillade un morceau à sa convenance. C'est de l'opothérapie musculaire. Plus originale est l'opothérapie gastrique : l'estomac du ruminant dont on vient d'avaler la chair sert à la faire digérer ; c'est à la fin des repas que ce dessert exquis est offert comme friandise et digestif. L'estomac est lavé comme nos cordons-bleus le font pour apprêter

DIGITALINE CRISTALLISÉE
NATIVELLE
GRANULES - SOLUTION - AMPOULES
24, place des Vosges, PARIS

"CHATEL-GUYON-MIRATON"

Découverte en 1903, autorisée par l'Etat, sur avis de l'Académie de Médecine. Propriété privée de " **Miraton-Châtel-Guyon** " créateur des véritables produits de **Châtel-Guyon**.

EMBOUTEILLAGE ANTISEPTIQUE
Réglementée à 0 fr. 70 la Bouteille
La Caisse 25 fr. Quai Riom

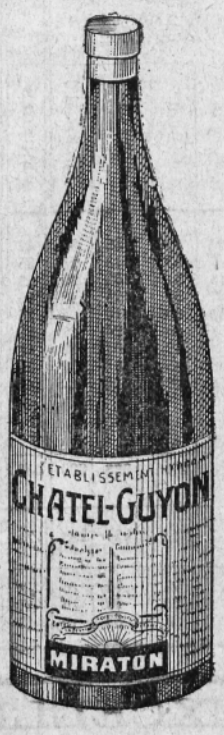

L'ESTOMAC. FOIE. INTESTIN.

Source la plus chaude : 37°, la plus minéralisée, la plus abondante, et la meilleure du bassin ; captage unique à **Châtel-Guyon** à grande profondeur, la mettant à l'abri de toutes les souillures du sol.

Cette source est située dans le plan supérieur de toutes les sources de **Châtel-Guyon** ; elle est sans contact avec le ruisseau " **Le Sardon** ".

Recommandée par tous les médecins contre les maladies de :

Nucleo Fer Girard, le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

Floreine — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.

Biophorine Kola Glycéro-phosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidéperditeurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

Vin Girard de la Croix de Genève, iodotanique phosphaté, **Succédané de l'huile de foie de morue**

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

OBLATINE

Liqueur au *Vieux Cognac* préparée selon la formule des *Oblats de l'Abbaye de la Foy* (Charente), par S. DEXANT, Jarnac, près Cognac.

ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

Méfiez-vous des Contrefaçons ! Porte TOUJOURS la signature de garantie

L'ÉLIXIR DE VIRGINIE

(Maladies du Système Veineux)

NYRDAHL

ANÉMIES-CHLOROSE-ASTHENIES

"Le Protoxalate de Fer est le meilleur des Ferrugineux" *Prof. Hayem*

FEROXAL GRANULÉ

Une cuillerée à café renferme 0g10 de Protoxalate de Fer naissant en combinaison avec le Phosphate de soude qui en assure la tolérance.

ASSIMILATION PARFAITE
PAS DE CONSTIPATION
GOUT EXQUIS

Dose : 1 à 2 cuillerées à café aux repas

LABORATOIRES BUISSON et Cie, ARCUEIL (Seine)

CONTRE LES INSOMNIES

LES AFFECTIONS SPASMODIQUES — *LA DOULEUR* — LES MALADIES MENTALES

VERONIDIA

0.25 de Diéthylmalonylurée par cuillerée à bouche.

DOSE : 1 à 3 cuillerées à bouche par jour dans de l'eau.

TOLÉRANCE PARFAITE - SOMMEIL NORMAL - GOUT AGRÉABLE

LABORATOIRES BUISSON & Cie — ARCUEIL (Seine)

Statistique Sanitaire de la Ville de Tours pour 1910

POPULATION (RECENSEMENT DE 1906), 67,601 HABITANTS DONT 4,326 MILITAIRES

1910	RÉPARTITION DES DÉCÈS (mort-nés non comptés) PAR AGE ET PAR SEXE								MORT-NÉS	RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE				MARIAGES	DIVORCES
MOIS	moins de 1 an	de 1 an à 19 ans	de 20 à 39 ans	de 40 à 59 ans	de 60 ans et au delà	TOTAUX	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	TOTAUX	Illégitimes		
JANVIER	11	10	29	33	68	151	65	86	7	62	73	135	38	47	4
FÉVRIER	8	13	14	32	60	127	68	59	6	47	66	113	20	35	2
MARS	11	5	20	34	54	124	76	48	6	48	61	109	29	23	3
AVRIL	16	12	27	43	67	165	99	66	6	67	59	126	43	105	2
MAI	15	10	24	32	53	134	77	57	9	50	60	110	24	36	5
JUIN	13	18	13	21	32	97	44	53	7	54	40	94	21	59	3
JUILLET	10	12	20	20	52	114	64	50	7	59	42	101	20	46	3
AOUT	9	9	13	23	37	91	45	46	12	68	35	103	17	38	2
SEPTEMBRE	12	13	22	32	49	128	79	49	9	60	48	108	27	47	5
OCTOBRE															
NOVEMBRE															
DECEMBRE															
TOTAUX	105	102	182	269	462	1131	617	514	69	515	484	999	239	436	29
SITUATION au 30 SEPTEMBRE 1909	109	117	164	245	461	1096	575	521	90	507	429	927	223	421	41
SEPTEMBRE 1907	29	15	18	22	39	123	74	49	3	42	50	92	26	58	»
SEPTEMBRE 1908	15	6	6	31	48	106	46	60	7	50	49	99	16	47	3
SEPTEMBRE 1909	7	11	14	24	41	97	54	43	10	47	40	87	19	46	2

ANTISEPTIQUE URINAIRE PAR EXCELLENCE

Dissout et chasse l'acide urique

ARTHRITISME

DIATHÈSE URIQUE

URASEPTINE

GRANULÉ

SOLUBLE

Urotropine
Helmitol
Pipérazine

ROGIER

Benzoate
de lithine
etc.

PRIX
au Public : 5 fr.

Stimulant de l'activité hépatique et de l'activité rénale

0,60 de principe actif par cuill. à café. — 2 à 6 cuill. à café par jour.

ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE : Henry ROGIER, *Pharmacien, Ancien Interne des hôpitaux de Paris*

3 et 5, Boulevard de Courcelles — PARIS — Téléphone 533-85 — Dépositaires à Tours : Pharmacies GUIBERT, PAULIN et GIRAUD

le gras-double, et apporté entier au milieu du festin. Chacun se découpe le lambeau qui lui plaît. Le morceau délicat, celui qu'on aura la politesse de vous offrir si vous y assistez, est la région épaisse du cardia et du pylore, ainsi que la bande musculeuse qui s'étend entre les deux orifices et qu'on dénomme, en anatomie humaine, « cravate de Suisse ». Dans une chasse, la première chose qu'on mange, c'est l'estomac, qu'on énuclée le plus rapidement possible et qu'on vide d'un grand coup de couteau, dès que l'animal est tombé ; la mode est, dans ces circonstances, de ne même pas laver, mais de râcler pas de trop près, le contenu du plat de la main. Les gourmets se délectent dans ce relent et ces saveurs tièdes relevées par le piquant du suc gastrique. Toujours est-il que l'estomac est mangé avec toute la pepsine et l'acide chlorhydro-peptique qui suintent des orifices de la nappe glanduleuse.

On donne à manger aux enfants, pour les fortifier, de petits lambeaux orchitiques de bélier ou de bouc, aux filles aussi bien qu'aux garçons. Quant aux ovaires, c'est à peine si on soupçonne leur existence. — Le foie est très estimé, avalé tout chaud et tremblotant, telle une gelée. Une gourmandise souvent commise est de le manger avec un estomac à peine lavé. — L'usage de manger l'estomac cru n'est pas plus ridicule que notre « gastérine » (suc gastrique du chien dont nous administrons plusieurs centaines de grammes dans les dyspepsies flatulentes et dans l'insuffisance gastrique. Il m'est arrivé de manger, comme mes gens, l'estomac encore tiède d'un antilope dans les plaines de l'Aouache. — Les indigènes mangent aussi les intestins, mais rien que la moitié supérieure ; l'intestin ne se mange jamais cru. Le contenu intestinal, le chyle, déjà digéré par l'animal et prêt à être absorbé par l'organisme, n'est pas du tout dédaigné par l'indigène, du moins pour la moitié supérieure de l'intestin grêle ; on l'extrait avec soin pour en assaisonner la viande crue hachée. De même la bile ou fiel sert à rehausser le goût des autres viscères ou des côtelettes et du rôti, en guise de sauce au berbéri (Capsicum abyssinicum) (piment rouge). Les reins sont aussi mangés crus ou cuits ; mais la rate est invariablement jetée en pâture aux chiens et aux chats. Pour manger le mou (poumons), on a imaginé le raffinement suivant : on verse par la trachée des flots d'une sauce au beurre et au piment, et on insuffle de toute la force de ses poumons ; on a ainsi un farci qui fait venir l'eau à la bouche à quiconque y a goûté. On dirait d'une histoire de *farceur*, mais j'en garantis l'authenticité. — On ne mange jamais la cervelle, car on n'ouvre jamais un crâne qu'on jette aux chiens après en avoir détaché la mâchoire inférieure et la langue. La moelle osseuse est fort estimée, mais, ce qui est étonnant, elle ne se mange jamais crue, comme chez nous, où elle a donné de si brillants résultats dans l'anémie essentielle pernicieuse. Des centaines de bœufs que Sa Majesté fait immoler chaque dimanche pour les festins sus-mentionnés, vous voyez, aux alentours de la ville, l'un emportant des fémurs, un autre des tibias, un troisième la tête ; après avoir mangé les chairs, les invités pauvres se partagent les os. — La poudre d'os sert de *collyre sec* dans les maladies d'yeux pour les chevaux et les mulets ; quoique poudre inerte elle doit provoquer un larmoiement intense qui constitue un lavage antiseptique, étant donné les propriétés bactéricides des larmes. On ne jette pas les pieds des animaux de boucherie, mais on en prescrit le bouillon dans les maladies du dos : le sujet doit avoir soin de se coucher sur la partie souffrante et rester longtemps immobile : les indigènes auraient-ils notion de l'hypostase et de la congestion passive ? — Le sang du mouton et du bouc châtrés est réputé très fortifiant, et servi aux anémiques. On sait qu'en Ethiopie la viande de bouc est très estimée et d'ailleurs excellente, autant que celle du mouton : un bouc châtré coûte 4 thalers (10 fr.) quand un gros bœuf zébu revient à 10 ou 12 thalers. Je m'arrête sur ce sujet de peur de passer à la cuisine ; on verra d'ailleurs dans les « *Impressions* » toute cette question longuement traitée.

L'opothérapie en est donc restée à ce qu'elle était au temps d'Hippocrate qui donnait à ses malades les organes internes à ingérer tels quels, sans en faire les extraits glycérinés ou autres comme aujourd'hui ; elle est restée exclusivement culinaire chez les Abyssins. — Au moyen âge et jusqu'au XVI^e^ siècle encore, on donnait aux malades la *mumie* retirée des tombeaux ; la graisse humaine, la bile d'ours, le bezoar avaient des propriétés spéciales ; M^me^ de Sévigné fut guérie de ses « vapeurs » par quelques gorgées d'urine ; etc., etc. Chez les Romains ceux qui étaient atteints du mal sacré buvaient du sang de gladiateurs, comme chez nous se pressaient à l'abattoir, il y a à peine 20 ans, les tuberculeux incurables. Donc, ici encore, nous n'avons pas le droit de prendre en dérision ces braves Abyssins.

———

Une des idées les plus originales est l'entêtement à éviter le soleil à tout homme qui souffre. L'astre de vie, l'astre-Dieu de leurs ancêtres (la religion des Ethiopiens était le sabéisme, culte des astres) est réputé assassin par les Ethiopiens d'aujourd'hui. Celui du matin et du soir est également nuisible, lui qui « éclaire les ténèbres et chasse la peur » selon la poétique expression de la Reine de Saba en visite chez Salomon, rapportée dans le *Keubra Neguist* ou Grandeur des Négus (Légende de la Reine de Saba). Le soleil porte toutes espèces de maladies dans les plis de ses lucides rayons, tandis qu'en réalité le soleil est le grand facteur de l'hygiène comme de la vie mondiale, qu'il entretient la vie qu'il a créée, qu'à la façon de la Trinité Hindoue, il conserve ce qu'il a animé de sa chaude lumière. C'est le soleil qui nous défend contre nos ennemis infiniment petits et infiniment nombreux : le pouvoir bactéricide du soleil n'a d'égal que son pouvoir calorique et lumineux ; si les Abyssins savaient que des microbes pathogènes qui résistent à l'ébullition sont tués par une exposition de quelques heures aux rayons solaires, ils ne se draperaient pas dans leur *chamma* (toge) dès qu'ils ont un malaise, surtout quand ils sont atteints d'affections chroniques des voies respiratoires qui précisément demandent le plus le soleil ; ils ne mettraient pas leur intérieur et leurs alcôves à l'abri de la lumière par de multiples rideaux.

« La fleur humaine est celle qui a le plus soif du soleil », comme on l'a dit. La question soleil et celle aération sont les points de discussions ordinaires entre mes clients et moi : quand vous voulez examiner la gorge ou la langue d'un malade, on est tout disposé à vous éclairer de mille queues-de-rat, à la cire ou au suif, mais « pour l'amour de Ménélik ! » (*bâ Ménélek*) pas de lumière solaire. On a beau leur prêcher que « le médecin entre où le soleil n'entre pas » ils vous ripostent que cela est vrai du soleil frandjis, mais qu'il en va tout autrement du soleil éthiopien. Ce n'est pas seulement le peuple qui a ces préventions absurdes contre le soleil, c'est ainsi également parmi l'aristocratie. Appelé un jour à soigner la femme d'un Ministre, Princesse, fille de Ras, oncle de l'Empereur, j'ai dû donner à choisir entre mes soins et la reclusion de la pauvre malade dans l'obscurité de drape-

ries dressées en tente dans une chambre déjà fort peu éclairée et fort mal aérée ; il n'y eut pas un instant d'hésitation de leur part, et..... de la mienne. La princesse préféra m'envoyer quelques jours après son fils, un page de la Cour, me demander de ces « horribles drogues frandjies » qu'elle aima mieux avaler que de s'exposer à l'action vivifiante d'un doux soleil matinal tamisé au travers du feuillage odoriférant des eucalyptus et des génévriers géants.

(A suivre)

L'Hérédité de la Luxation Congénitale de la Hanche

par le Dr Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL

(Communication faite à la Société Médicale d'Indre-et-Loire le 15 octobre 1910).

Nous avons, il y a deux ans, publié dans la *Province Médicale* quelques réflexions sur l'hérédité de la luxation congénitale de la hanche. Nous revenons aujourd'hui sur cette question particulièrement intéressante au point de vue de l'étiologie de cette curieuse malformation, parce que cette notion d'hérédité, bien que connue depuis longtemps, est encore niée par beaucoup qui ne voient dans le déboîtement du fémur que le résultat d'un processus d'ordre pathologique ou l'effet d'un traumatisme.

De nouvelles observations que nous avons pu réunir permettent d'établir les différentes modalités suivant lesquelles se transmet cette disposition anatomique anormale. Nous avons eu l'occasion d'examiner une enfant de trois ans dont la mère a été autrefois opérée pour une luxation, et présentant cette même malformation ; c'est là un fait extrêmement important au point de vue de la morphogénie générale et qui soulève des problèmes fort complexes.

Nous présentons aujourd'hui ce faisceau d'observations personnelles, apportant ainsi notre contribution à l'étude de la question encore si discutée de la transmission de certains caractères morphologiques.

Observation I (publiée dans la *Province Médicale*, 17 octobre 1908). — Le 25 août 1908 nous opérons à Tours, avec M. le Dr Lapeyre, à la maison de santé Saint-Gatien, Mlle P..., âgée de 12 ans, originaire du canton de Bourgueil, pour une luxation congénitale de la hanche gauche. C'est une enfant de très bonne santé, de forte constitution, grande pour son âge et ne présentant aucune autre défectuosité physique en dehors de sa luxation.

L'opération n'offre aucune difficulté et la réduction s'obtient sans grand effort. Ce n'est d'ailleurs pas là que réside l'intérêt de ce cas.

Nous nous trouvons en présence d'un fait curieux de luxation congénitale héréditaire. Dans les antécédents de cette jeune fille, soit du côté maternel, soit du côté paternel, nous rencontrons chez un certain nombre de sujets cette même malformation anatomique de la hanche.

Ligne maternelle. — La mère de Mlle P... est boiteuse de naissance et a une luxation congénitale de la hanche gauche. La grand'mère, encore vivante, boite aussi du côté gauche, mais très légèrement. Le grand-père de cette dernière avait aussi, paraît-il, une luxation très accusée du côté gauche, Mme P... a encore une grand'tante paternelle, habitant R., qui est aussi boiteuse.

Ligne paternelle. — M. P... est bien constitué et ne boite pas ; son père n'avait pas non plus de luxation mais la sœur de ce dernier boite et un fils, actuellement sacristain à B., qui est aussi boiteux.

Voici donc un exemple curieux d'une famille chez laquelle on trouve des luxations congénitales de la hanche pendant cinq générations successives.

Chez tous les sujets la luxation a été unilatérale et s'est toujours rencontrée à gauche. Elle n'est pas exclusive au sexe féminin puisque deux personnes sur sept sont des hommes.

Cette observation est intéressante surtout par ce fait qu'il existe des luxés à la fois dans la famille paternelle et dans la famille maternelle. Il semble donc que notre petite opérée ait subi l'influence de deux hérédités semblables.

Obs. II (publiée dans la *Province Médicale*, 17 octobre 1908). — Nous opérons, le 14 octobre 1907, Mlle C. T..., de Marçay (canton de Chinon), âgée de 6 ans pour une luxation congénitale double. L'arrière grand-père paternel, mort il y a quelques années, était boiteux de naissance. Un cousin issu de germain, âgé de 15 ans, demeurant dans la commune de Sammarcoles (Vienne), a aussi une luxation double de la hanche.

Obs. III (publiée dans la *Province Médicale*, 17 octobre 1908). — Dans cette même commune de Marçay demeure une famille R... La femme a une luxation double de la hanche ; sur ses sept enfants, cinq sont boiteux ; seul l'aîné, un garçon et le plus jeune, une fille, n'ont pas cette infirmité.

Obs. IV (inédite) — Mlle C., de Ste-Radégonde, âgée de 10 ans, présente une luxation de la hanche gauche, que nous réduisons en septembre 1909.

Une enquête sur les ascendants de cette fillette nous donne les renseignements suivants :

Dans la ligne maternelle : la mère n'a pas de luxation et nous ne trouvons dans sa parenté aucun cas de cette malformation.

Dans la ligne paternelle : le père ne boite pas, ni les grands parents. La grand'mère avait une tante paternelle qui boitait d'un seul côté (probablement du côté gauche). Cette tante a eu quatre enfants.

1° Un fils mort jeune, sur lequel on n'a que peu de renseignements, mais qui ne semble pas avoir boité.

2° Une fille âgée de 55 ans environ, ayant une luxation double accentuée. Elle ne s'est pas mariée.

3° Un fils boiteux du côté gauche, marié et père de plusieurs enfants, dont un seul, un garçon, boite aussi, mais légèrement, du côté gauche.

4° Une fille normale, mariée et mère d'un garçon qui boiterait également du côté gauche.

Nous ferons sur cette observation quelques remarques :

Premièrement : Sur les six sujets malformés, trois sont des garçons et trois sont des filles ; il y a donc la même proportionnalité dans l'un et l'autre sexe.

Deuxièmement : Cinq des six sujets luxés boitent du côté gauche. Un seul, une fille, boitait des deux côtés. La luxation s'est donc en général transmise de façon homologue.

Obs. V (inédite). — Nous opérons, avec le docteur Lapeyre, en 1907, Victor B., de Saint-Avertin, âgé de 8 ans. Cet enfant avait une double luxation que nous réduisons, et qui est actuellement guérie de façon parfaite.

Son frère aîné, grand et bien développé, âgé de 10 ans, ne boite pas.

Les parents sont également exempts de toute boiterie. Les grands-parents paternels sont aussi l'un et l'autre parfaitement conformés.

La cousine-germaine de la mère a une fille âgée de dix-sept ans, boitant du côté gauche.

Obs. VI (inédite). — Les trois filles du ménage Félix Rag....., demeurant commune de Veigné, âgées de 8 ans, 7 ans et 3 ans, ont une luxation de la hanche droite. Un fils aîné, âgé de 11 ans, est très bien conformé.

Nous n'avons pas de renseignements sur les ascendants et les collatéraux de cette famille. Il ne semble pas qu'il y ait, parmi les proches parents, de boiteux de naissance.

Obs. VII (inédite). — Nous sommes consulté, en octobre dernier, par Mme R., femme d'un employé de chemin de fer

d'Orléans, mariée à Paris, le 8 juillet 1907. Cette femme nous présente son fils, né à Tours le 6 avril 1908, âgé par conséquent de deux ans et demi. Cet enfant est né à terme et a été élevé au sein ; jusqu'à présent il n'a eu aucune maladie et, sevré à quatorze mois, n'a souffert d'aucun accident de la dentition qui est très régulière. Il a commencé à marcher à 13 mois ; ce n'est qu'un peu plus tard que Mme R. a remarqué que son enfant boitait légèrement du côté gauche. Après examen, il est en effet facile de reconnaître que ce jeune enfant a une luxation de la hanche gauche, que nous nous proposons de réduire d'ici quelques mois.

Or, la mère nous dit spontanément qu'elle-même a été opérée à Paris, à l'Hôpital des Enfants malades, pour luxation de la hanche également gauche, en novembre ou décembre 1902, étant âgée alors de onze ans et demi.

Nous remarquons que chez cette femme la luxation a été parfaitement réduite ; il y a cependant encore une défectuosité dans la marche qui n'est pas régulière, les pas n'étant pas égaux, et il existe aussi une légère scoliose qui paraît être la conséquence de la mauvaise attitude qu'a pris le tronc dans l'appareil plâtré.

Mme R. ne sait pas si dans sa famille, aussi bien du côté de son père que du côté de sa mère, il existe des personnes ayant une luxation de la hanche. Ses parents ne boitent pas et sont en bonne santé.

Des quelques observations que nous venons de rapporter, il apparaît avec évidence ce fait que le grand facteur qui domine l'étiologie de la luxation congénitale de la hanche est l'hérédité.

L'hérédité se montre dans cette malformation comme dans toutes les autres malformations et anomalies, avec ses modalités multiples.

Tantôt c'est l'hérédité directe de la mère ou du père à l'enfant comme dans les observations I, III, IV, et il n'est pas rare de voir la malformation se transmettre ainsi pendant trois générations.

Tantôt c'est l'hérédité alternée, et la malformation, sautant une ou plusieurs générations, se retrouve chez le petit-fils ou l'arrière-petit-fils d'un sujet luxé. L'observation IV nous en est un exemple. Il n'est pas impossible même que le nombre des générations indemnes, s'intercalant entre deux degrés de sujets luxés, soit plus considérable encore et atteigne cinq ou six ; mais on conçoit qu'il soit très difficile dans ces cas de faire une enquête sérieuse, car, au delà de la troisième ou quelquefois de la quatrième génération, on ne peut pas avoir de documents directs, et il faut se fier aux renseignements conservés dans les familles et qui sont souvent sujets à caution. Néanmoins ce que nous savons de la transmission alternée d'autres variations anatomiques, après une longue série de degrés, aussi bien chez l'homme que dans les divers groupes zoologiques, nous donne à penser que la luxation congénitale de la hanche suit la même loi.

Il ne faut donc pas conclure trop hâtivement du fait qu'on ne retrouve pas chez les parents et les grands-parents trace de luxation, que l'hérédité n'est pas en cause. Il se peut très bien, en effet, que dans les degrés antérieurs il y ait eu un boiteux.

Nous voyons aussi, par les exemples ci-dessus, que, dans les cas d'hérédité directe, le père, aussi bien que la mère, peut transmettre à l'enfant la malformation en question.

Que, dans les cas d'hérédité alternée, la ou les générations intermédiaires peuvent être aussi bien des générations masculines que des générations féminines.

Il résulte encore de nos observations que dans la généralité des cas l'hérédité est homologue, c'est-à-dire que chez tous les sujets luxés d'une même famille on retrouve le même type de luxation, soit la luxation bilatérale, soit la luxation unilatérale droite ou gauche. Nous avons cependant noté, dans l'observation IV, que cinq sujets avaient une luxation unilatérale gauche et le sixième une luxation bilatérale.

Nous trouvons dans l'Observation VII un enseignement très intéressant. Un sujet, dont la luxation congénitale a été réduite et guérie radicalement, peut transmettre néanmoins à ses descendants, la malformation qu'il possédait lui-même dans son enfance.

Il en est de la luxation de la hanche comme d'autres malformations congénitales. Parmi celles-ci nous citerons le bec de lièvre. On connaît de nombreux cas, et nous en avons observé nous-même un exemple, où un sujet opéré et guéri de cette anomalie a transmis son bec de lièvre a un ou plusieurs de ses enfants. On peut même observer sur ce point le phénomène de l'hérédité alternée et le bec de lièvre peut se retrouver chez le petit-fils d'un opéré, la génération intermédiaire en ayant été exempte.

L'opération de la luxation congénitale de la hanche, si elle a un effet curatif personnel, n'a pas d'effet prophylactique pour les descendants des luxés. C'est un détail important, qui entre d'ailleurs dans une loi générale de pathogénie, qu'il importait de bien mettre en évidence.

Dans presque tous les cas de luxation que nous avons eu à étudier, un examen attentif, un interrogatoire minutieux, nous ont permis de saisir la transmission héréditaire de cette disposition anormale. Nous pourrions poser en principe, si toutefois cette affirmation n'avait pas un caractère trop absolu, que la luxation congénitale de la hanche est presque toujours héréditaire et que, dans tous les cas, il est rare qu'une luxation soit un fait isolé dans une famille. Le plus souvent il est facile de rencontrer plusieurs proches parents ainsi malformés.

Cette transmission héréditaire ne saurait d'ailleurs pas nous fournir, dans l'état actuel de la science, d'indication précise sur la nature même de l'anomalie en question. Il semble cependant que cette anomalie entre dans le groupe d'autres malformations, comme le thorax en entonnoir qui présente ces mêmes caractères familiaux et sur la signification anatomique desquels nous ne sommes pas encore fixés.

Ce que l'on peut dire, c'est que les familles de luxés sont en général des familles robustes, saines, sans aucune tare pathologique ou physiologique. Ce sont, le plus souvent, des familles rurales vivant dans des régions très salubres et riches. La luxation n'est donc pas un stigmate de dégénérescence, les luxés étant presque toujours eux-mêmes des sujets vigoureux et intelligents.

Mais le caractère héréditaire de la malformation permet d'expliquer comment dans certains cantons, dans certains villages, où la population est stable et s'allie rarement à des éléments étrangers, la luxation congénitale de la hanche se rencontre avec une fréquence marquée.

Reconstituant du système nerveux

NEUROSINE PRUNIER

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX CHIMIQUEMENT PUR

NÉCROLOGIE

Le Docteur Charles YVONNEAU (1820-1910)

« *Acta, non verba.* »

Le Dr Charles Yvonneau, qui vient de disparaître nonagénaire, après une longue et douloureuse maladie, est une de ces figures médicales, qui laisseront longtemps, dans leur région, la forte empreinte du souvenir.

Fils et petits-fils de médecins blésois estimés, né lui-même à Blois, le 7 décembre 1820, le jeune Charles Yvonneau, après d'excellentes humanités au Collège de la Ville, commençait ses études de médecine à l'Hospice Général de Tours, où il suivit l'enseignement de Bretonneau.

Interne, puis prosecteur, enfin chef de clinique d'accouchement, Charles Yvonneau, lauréat de l'Ecole de Médecine de Tours, terminait ses études médicales à Paris, et soutenait sa thèse de doctorat le 20 février 1847.

Installé à Blois, dans sa ville natale, où l'appelaient les sympathies d'une population qui, plus qu'aujourd'hui, avait la juste et saine notion de ce qu'est et doit être le médecin de famille, notre confrère, continuant la tradition, se faisait bientôt une situation prépondérante qu'il garda toute sa vie.

Un an après son arrivée, la parfaite connaissance de l'anatomie qu'il avait et une réputation de chirurgien apprécié basée sur de récents succès, le faisaient nommer, en 1848, aide-major de la Garde Nationale, titre qui fait aujourd'hui sourire des esprits superficiels, mais qui n'en prouve pas moins la haute estime que l'édilité blésoise et l'opinion du corps médical avaient pour le médecin, auquel était réservée cette place de choix. Il la méritait, car une citation à l'ordre du jour récompensait bientôt le zèle et le dévouement qu'il mettait dans l'exercice de ses fonctions.

En 1849, médecin des épidémies, conseil savant et écouté en matière d'hygiène, Yvonneau avait l'honneur, à une époque où les récompenses étaient plus rares qu'aujourd'hui, de recevoir du Ministère de l'Intérieur une médaille d'argent ; deux ans plus tard, la *Société Médicale d'émulation de Paris*, de même que la *Société d'hydrologie*, l'accueillaient comme membre actif.

En 1868, une médaille d'or, qui était, en quelque sorte, l'écho de la Mention honorable qu'il avait déjà reçue de l'Académie de Médecine, venait couronner toute une série de rapports annuels fortement documentés sur l'état sanitaire et les épidémies du Loir-et-Cher.

Quand éclata la guerre de 1870, Yvonneau, un des premiers, se fit inscrire du Comité de défense nationale, et l'Aide-Major de 1848, qui était alors un homme de 50 ans, dont les mérites et la réputation n'avaient fait que s'accroître avec la maturité de l'âge, était, du consentement de tous, appelé au titre de médecin-chef des ambulances que ses confrères et lui venaient d'organiser à Blois.

Il s'acquitta hautement de cette nouvelle mission, et, le 6 mars 1872, l'Ordre de la Légion d'honneur ouvrait ses rangs à celui qui n'avait jamais désespéré de la patrie et avait concentré tous ses efforts, toute son énergie de patriote, pour la défense d'un sol qui était deux fois le sien.

Deux fois le sien, en effet, car — souvenir qui reste une honte, un stigmate d'opprobre pour les lâches anonymes qui en furent les auteurs — le Dr Charles Yvonneau, qui était considéré comme un homme suspect par le Pouvoir, fut, malgré sa réputation d'homme du devoir, malgré sa parfaite honorabilité, malgré un passé irréprochable désigné pour la déportation, ainsi qu'il appert des listes confidentielles adressées aux Préfets, conformément aux instructions ministérielles des 6 juin 1859 et 26 septembre 1861, et qu'on retrouva dans les cartons de la Préfecture de Loir-et-Cher à la chute de l'Empire.

Le gouvernement impérial, qui l'avait condamné comme un homme éminemment dangereux, et dont les représentants, devant le tollé général qui n'eut pas manqué d'éclater, avaient éludé l'ordre inique, recourait cependant, depuis longtemps, à ses services, car, Membre du Conseil central d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement de Blois depuis sa fondation, Membre de la Commission d'inspection des enfants mineurs dans les usines et manufactures, Membre également de la Commission administrative des hôpitaux et hospices de Blois, Yvonneau avait su donner de nombreuses preuves d'une abnégation aussi parfaite que désintéressée en répondant aux exigences de ces multiples fonctions avec le zèle éclairé qu'il mettait en toute chose.

Avec ses malades, auxquels il consacrait ses journées et une partie de ses nuits, ces Commissions, aussi nombreuses que répétées, absorbaient la totalité de son temps. Il prélevait sur son repos, pour écrire un certain nombre de publications médicales intéressantes et appréciées qui parurent alors, de 1841 à 1848, dans la *Gazette des Hôpitaux*, l'*Union Médicale* et dans le *Bulletin de la Société Médicale d'Indre-et-Loire*, dont il devenait Membre correspondant en 1852.

Deux mémoires à l'Académie de Médecine, de nombreux rapports sur l'état hygiénique du département de Loir-et-Cher et une étude qui parut en 1853 sur l'emploi du chloroforme, et pour laquelle il fut se documenter en Angleterre, complètent les travaux de Charles Yvonneau.

Pour un homme occupé, on dirait maintenant surmené, comme l'était notre confrère, vivant sa vie médicale à une époque où elle était infiniment plus pénible que celle de maintenant, il y avait là un réel labeur scientifique. Yvonneau, d'une étonnante activité, vivait dans une atmosphère de travail, qu'il essaya, par ses efforts persévérants, d'infuser autour de lui à ses collègues de l'Association des médecins de Loir-et-Cher, dont il fut longtemps l'infatigable Secrétaire Général, en posant les bases de réunions médicales, scientifiques, périodiques, où, sans prétentions académiques, chacun serait appelé, au hasard de la vie quotidienne, à apporter son humble pierre à l'édifice de la science.

Ses qualités de travailleur ne furent pas les seules auxquelles il nous faut rendre justice.

Les nombreux discours qui, au milieu d'une affluence sympathique et choisie, furent prononcés à ses obsèques, ont fait ressortir l'unité de toute sa vie dont l'esprit de solidarité fut la formule dominante.

N'est-ce pas le critérium de l'altruisme, cette énergie persistante, qu'il déploya si longtemps, envers et contre tous, pour la défense de nos intérêts professionnels dans ce constant effort qu'il fait à l'aurore du syndicalisme médical, dont il fut un des premiers, pionniers, pour supprimer tout d'abord « cette hostilité injustifiable des médecins, qui vivent en concurrence déloyale, désarmés devant la coalition sans cesse renaissante, des parasites, représentés par l'Etat, les Sociétés de secours mutuels, une partie du public, et tout cela parce qu'ils restent isolés, par indifférence, ou découragement. »

Le propre de l'altruisme est de se dépenser, sans aucun profit : n'en n'est-ce pas un grand exemple que celui qu'il donna d'avoir, au risque de sa sécurité personnelle, fondé pour des humbles, pour des travailleurs que l'aléa des circons-

ASTHME
Succès réel et sans précédent par
LA POUDRE ESCOUFLAIRE
(Même Produit en Cigarettes).
CH. ESCOUFLAIRE, Agent Général, à BAISIEUX (Nord).
Envoi GRATIS et FRANCO d'Echantillons (nos 1 et 2)
avec Nombreux CERTIFICATS MÉDICAUX.
EMPHYSÈME

tances peut plonger dans la plus profonde des misères, la première des institutions de prévoyance, dans le Loir-et-Cher, une Société de mutualistes, dont le nom seul résonnait mal à une époque où une loi d'airain tenait sous le joug les velléités les plus légitimes des collectivités opprimées.

A quoi donnera-t-on, enfin, le nom de dévouement, si, ce n'est à la suite ininterrompue des actes quotidiens d'une vie qui ne lui appartient plus, mais appartient aux autres.

Aussi, est-ce à un mouvement généreux que répondit, par un geste spontané d'unanime reconnaissance, le village de Saint-Gervais, en acquérant par souscription, pour reconnaître l'intelligent dévouement dont fit preuve Yvonneau lors d'une meurtrière épidémie de typhoïde, une bible ancienne, véritable œuvre d'art, dont il se plaisait à faire les honneurs, avec une vive satisfaction.

Telles sont les profondes et indéniables qualités qu'Yvonneau masquait sous les apparences un peu rudes d'un caractère armé, par les circonstances, pour la lutte.

Soldat d'avant-garde, sans cesse sur la brèche, d'une indépendance absolue, d'une franchise qu'il savait rendre intransigeante, lancé avec une ardeur d'apôtre dans le mouvement social dont il fut l'adepte des premiers jours, il devait nécessairement rencontrer des contradicteurs et des ennemis; mais qu'était donc l'obstacle, pour le vieux militaire convaincu qu'il était, sinon l'excitant, qui vivifie l'idée, rectifie le jugement, draine la volonté et affermit les reins pour la conquête de l'idéal humanitaire.

Fidèle jusqu'à la dernière heure à ses convictions philosophiques, dédaigneux des abstractions métaphysiques, n'ayant comme unique ligne de vie que celle de la droiture et de l'honnêteté, Charles Yvonneau s'est tranquillement éteint, après une vie laborieusement remplie, laissant, aux générations qui le suivront, l'exemple d'une existence professionnelle toute de respectabilité et d'honneur.

En lui, nous devons saluer l'homme de progrès, le penseur convaincu, le travailleur infatigable, l'homme de caractère, et devant ce vétéran d'un autre âge, vestige respecté d'une époque disparue, nous devons nous incliner plus respectueusement encore, car Charles Yvonneau fut le dernier survivant des élèves de Bretonneau.

Dr François Houssay.

LOTION DEQUÉANT, contre le *Sebumbacille, calvitie, pelade-teigne, tricophytie, seborrhée, acné*, etc.

L. Dequéant, pharmacien, 38, r. Clignancourt, Paris,

Bibliographie

Traitement de l'infection malarienne par l'Enésol et le Dioxydiamidoarsenobenzol d'Ehrlich (préparation 606) par le Dr Fleckseder, assistant de la Clinique Médicale de Vienne (Wiener Klinische Wochenschrift, 8 sept. 1910.)

L'auteur de cet important article a pu observer avec la plus grande minutie un malade syphilitique, mais présentant de violents accidents de paludisme. Il a observé que la réaction de Wassermann était fournie par le sang de ce malade et il a administré l'Enésol qui est un salicylarsinate de mercure, en piqûres intra-musculaires, tous les deux jours, à la dose de 2 centigrammes, soit 6 centigrammes de sel.

Vingt injections de ce sel ont suffi à amener une amélioration considérable. « *La fièvre coloniale*, dit-il, *contre les récidives de laquelle la quinine est si souvent impuissante, peut guérir complètement par l'injection intra-musculaire répétée d'Enésol ; les parasites et la réaction de Wassermann disparaissent sans laisser de trace.* »

Le malade se trouvant réinfecté au cours d'un séjour dans la campagne italienne où le paludisme est endémique, et présentant de nouveaux accès fébriles, Fleckseder a tenté l'application du 606 d'Ehrlich. « *Le dioxydiamidoarsenobenzol d'Ehrlich*, écrit-il, *a produit dans ce cas, comme dans d'autres observés par nous, une douleur très marquée, persistant assez longtemps, ainsi que de l'infiltration. Le remède, employé en injections intra-musculaires, n'est résorbé que très lentement.* » Dans une addition ultérieure il peut constater que « *l'effet étonnant du 606 d'Ehrlich, chez notre paludéen, n'indiquait pas une guérison durable.* » Il signale que cette médication arsenicale a pu modifier les accès et les espacer *sans parvenir toutefois à faire disparaître aussi complètement que l'Enésol la réaction de Wassermann.*

Le malade traité et observé par R. Fleckseder a fourni des renseignements précis pendant une période fort longue. Des examens du sang, des urines et des humeurs ont été régulièrement pratiqués, les courbes de température sont des plus édifiantes et il faut penser avec cet auteur que, dans l'état actuel, un sel tel que l'Enésol est en état de rendre des services considérables, tant comme arsenical que comme hydrargyrique.

L'auteur fait suivre son observation des remarques suivantes :

Quant au traitement, il fut, dans les deux variétés de fièvre, différent par le remède, le dosage et le résultat. On fit en tout *20 injections intrafessières d'Enésol Clin* qui est une solution de salicylarsinate de mercure à la dose de 2 centigrammes par chaque injection, c'est-à-dire qu'en 40 jours, on injecta à doses réfractées, 46 centigrammes de mercure et 17 centigrammes d'arsenic. *Le résultat fut une guérison complète* de la fièvre pernicieuse, guérison se manifestant d'abord par l'absence de la fièvre, *la disparition totale de la réaction de Wassermann* et enfin destruction permanente des parasites. Contre la tierce bénigne de la deuxième période, on injecta en une seule fois, dans la fesse, trente centigrammes de dioxydiamidoarsenobenzol. D'après la formule $C^{12}H^{12}O^2Az^2As^2$. Cette quantité correspond à 12 centigrammes d'arsenic. Le résultat sembla être extraordinairement rapide. Il est vrai que par suite de la lente résorption de l'émulsion colloïdale l'accès qui devait arriver environ 3 heures après l'injection se produisit, mais il fut beaucoup moins intense que les précédents. Les accès qu'on attendait ensuite ne se produisirent, par contre, pas et le malade est demeuré maintenant trois semaines sans accès.

Nous avons incontestablement dans l'arsenic un remède d'action spécifique sur l'agent de la malaria. Boudin avait, le premier, reconnu cette propriété à l'arsenic. Récemment plusieurs auteurs (Georgopoulos, Grosch, Gonder et Depos ont employé avec succès contre la malaria l'atoxyl en injections répétées.

Vassal, au contraire, vit que l'Atoxyl seul n'avait aucune action sur la fièvre. Du reste, l'arsenic a peu conquis de partisans comme antipaludéen. Maragliano lui refuse toute valeur spécifique. Celli même déconseille son emploi. Il est exact en tout cas que les parasites sont relativement résistants vis-à-vis d'une dose unique et forte d'arsenic, car, par suite de leur mode cyclique particulier de développement, ils sont capables de survivre à l'action de ce remède et, bien que lésés pour longtemps, ils peuvent à la fin reprendre toute leur activité. Ainsi chez notre malade, le dernier examen du sang, fait le 4 août, montra une augmentation, minime cependant, et une forme normale des plasmodies par comparaison avec ce qu'on avait constaté jusqu'ici après l'injection. Concordant avec cela, une légère teinte subictérique est revenue récemment aux sclérotiques et le malade éprouve, de

BULGARINE

Culture pure en milieu végétal de ferments lactiques bulgares

Traitement des maladies intestinales, de l'auto-intoxication et de leurs complications

Bien formuler une des 2 formes : 1° Comprimés de Bulgarine : 4 à 8 comp[s] par jour (la b[le] de 40 comp[s] : 3 fr. 50); 2° Bouillons de Bulgarine : 4 verres à madère par jour (le flac. 3 : fr. 50).

AMYLODIASTASE

Sirop contenant les diastases naturelles vivantes de l'orge germée et leurs phosphates assimilables

Traitement des maladies stomacales et digestion des féculents Neurasthénie Rachitisme, Alimentation des nourrissons, etc.

Afin de ne pas détruire les ferments vivants ne pas introduire l'AMYLODIASTASE dans un milieu dépassant 60° centigr. — DOSE : 4 à 5 cuillerées à café par jour (le flac. : 4 fr. 50).

Laboratoire des ferments : **A. THÉPÉNIER, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire, PARIS.** — Littérature et échantillons sur demande — *Téléphone :* **932-19.**

temps en temps, de légers accès de sensation de chaleur. Nous ne pourrons donc pas nous passer d'un traitement ultérieur à la quinine. Peut-être faudrait-il préférer dans la malaria le dosage fractionné de la *Therapia sterilisans magna* inaugurée par Ehrlich. Peut-être *la combinaison, sous la forme indiquée plus haut, contenue dans l'Enésol, a-t-elle une action spécifique sur le processus morbide.* Les expériences sur un plus grand nombre de malades que celui que nous avons à notre disposition à Vienne doivent en décider.

CONCLUSIONS

1° L'éosinophilie et la mononucléose du sang peuvent être l'impossant stigmate d'une infection malarienne latente. Le nombre des éosinophiles dépend, dans la malaria, du degré de l'érythrolyse et est donc parallèle à la gravité du cas.

2° La réaction de Wassermann peut être complètement positive dans la fièvre coloniale comme dans la fièvre tierce et semble marcher parallèlement à la quantité de plasmodies existant dans le sang. Elle peut donc, à côté de l'état du sang, servir d'indicateur de la guérison de la fièvre intermittente.

3° L'arsenic mérite d'être employé dans la malaria, non pas seulement à titre de fortifiant et de régénérateur du sang, mais c'est aussi un poison spécifique pour les plasmodies. *La fièvre coloniale contre les récidives de laquelle la quinine est si souvent impuissante peut guérir complètement par l'injection intra-musculaire répétée d'Enésol ; les parasites et la réaction de Wassermann disparaissent sans laisser de traces.* Par contre, l'application massive du 606 dans la fièvre tierce bénigne amène, il est vrai, une cessation des accès et une destruction étendue des plasmodies ; un affaiblissement du cycle de ces dernières et une réaction de Wassermann incomplète se montrent encore, cependant, trois semaines après l'injection. En tous cas les injections d'arsenic devraient être essayées d'une façon plus étendue, sous l'une ou l'autre forme dans la malaria et dans les formes bénignes présentant de l'idiosyncrasie à l'égard de la quinine.

4° Le dioxydiamidoarsénobenzol d'Ehrlich a produit, dans ce cas comme dans d'autres observés par nous, une douleur très marquée, persistant souvent assez longtemps, ainsi que de l'infiltration, mais, dans aucun cas, il n'y a jamais eu de phénomènes généraux menaçants. Comme le montre, d'une façon spéciale, notre cas de malaria, le remède, employé en injections intra-musculaires, n'est résorbé que très lentement.

—

Revue internationale de la Vaccine

N° 2. — Septembre-octobre 1910.

Le second numéro de cette importante revue, qui a reçu dans les milieux scientifiques l'accueil le plus sympathique, vient de paraître. Il contient les travaux des spécialistes les plus autorisés. En voici le sommaire :

Professeur Voigt, de Hambourg. Rapport sur les ouvrages parus en 1909 sur la vaccination. Ce rapport comprend 7 chapitres : I. Histoire de la vaccination : II. Service vaccinal public et juridiction ; III. Hygiène de la vaccination ; IV. La technique de la vaccination ; V. Symptômes localisés et constitutionnels ; VI. Le microorganisme de la vaccine et de la variole ; VII. Pathologie vaccinale.

Dr Guentcheff, de Sofia. Le vaccin et la vaccination en Bulgarie, avec un graphique indiquant la production du vaccin dans ce pays.

Dr Augusto Debenedetti, de Turin. — Contribution à l'étude de la spécificité des corpuscules mobiles du vaccin.

Dr Nœgeli Akerblom, de Genève. — La fête de Quedil en 1774 ; avec une gravure.

Belin, de Tours. — De l'état actuel de la science sur la variole-vaccine.

Analyses bibliographiques.

Avec de tels collaborateurs, la *Revue internationale de la vaccine* ne peut manquer de prendre, parmi les grandes revues françaises spécialisées, la place qu'elle mérite, et la lacune qui existait dans la presse médicale se trouve ainsi comblée de la façon la plus heureuse et définitivement.

S'adresser à la Direction de la *Revue*, 4, rue Corneille, à Tours.

DIABÈTE : PAIN FOUGERON

NOUVELLES

—

Comité de Patronage de " *La Gazette Médicale du Centre* "

La mort du professeur Raymond, un ami de la première heure de " *La Gazette Médicale du Centre* ", a laissé une place vide dans le Comité de patronage de notre journal.

Le professeur G. Moussu, professeur à l'École d'Alfort, et le professeur Louis Léger, de l'Université de Grenoble, ont bien voulu accepter de compléter le Comité de patronage.

Nous leur adressons nos remercîments pour l'appui très grand qu'ils veulent ainsi donner à notre œuvre décentralisatrice.

La Rédaction.

———

La bibliothèque du Professeur MARCHAND

Le Dr Léon Marchand, notre éminent compatriote, professeur honoraire à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, vient de faire don à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de notre ville, dont il fut l'élève voici bientôt soixante ans, de sa bibliothèque scientifique.

Ce don généreux comprend plus de 4.000 pièces se rapportant, pour la plupart, à la botanique chryptogamique dans laquelle M. Marchand se spécialisa et qui fut l'objet de l'enseignement qu'il inaugura de si magistrale façon dans la chaire de chryptogamie spécialement créée pour lui à l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Les ouvrages vont être disposés dans une salle particulière de la bibliothèque municipale de Tours, et ce sera là qu'ils pourront être facilement mis à la disposition du public.

Nous sommes heureux de reproduire ici la lettre dont M. Marchand fait accompagner l'envoi de sa bibliothèque :

———

A Monsieur PIC-PARIS

Sénateur, Maire de la ville de Tours

—

PRÉSENTATION DU DON

Fait à la Bibliothèque de la ville

Par le Docteur N.-Léon MARCHAND

ET REMERCIEMENTS

A M. le Docteur WOLFF

Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours,

Et à tous ceux qui ont bien voulu servir de protecteurs à mes amis, les livres, qu'ils veulent bien adopter.

Thiais

le 27 septembre 1910.

MESSIEURS,

En parcourant le catalogue de ma bibliothèque, la première impression que l'on ressent est celle d'un ensemble de publications réunies sans idées de suite et se heurtant dans une incohérence des plus grandes

N'y trouve-t-on pas le *Télémaque* du Cygne de Cambrai coudoyant les œuvres de Léo Taxil ! La *Connaissance de Dieu et de soi-même* de l'Aigle de Meaux près des *taxes des parties casuelles de la boutique du Pape ! !* pendant que dans les sciences il y a des conjonctions qui semblent tout aussi exorbitantes ! ! !

L'impression que l'on ressent « d'incohérence » est bien la vraie, mais il y a à l'expliquer. C'est, en effet, la suite de l'enchaînement régulier de ma vie, dominée à peu près constamment par le besoin de connaître et de démêler les phénomènes qui se déroulaient devant moi. Je désirais tout connaître et tout approfondir ! ! Prétention bien audacieuse puisque je meurs sans être beaucoup plus avancé que lorsque je suis né...

Successivement lévite convaincu des autels, j'ai été, d'abord, plus qu'initié aux mystères de la religion aposto-

lique et romaine, puis, désabusé, je me suis épris d'autres mystères, ceux de la médecine d'où, par spécialisation, je suis devenu un *naturæ curiosus*, choisissant par goût la science aimable entre toutes, la Botanique dont, pour moi, on détacha une branche qui semblait peu connue alors, la Cryptogamie, mais qui, lorsque l'on essaya d'en faire *officiellement* un faisceau, se montra par trop envahissante. En effet, l'expansion microbienne en sortit toute armée pour, avec ses sérums, ses vaccins et ses cultures, envahir et domestiquer la science de la médecine.

La constitution de ma bibliothèque a suivi les oscillations de ma vie et est devenue telle que j'ai, déjà à plusieurs reprises, dû la dédoubler. Une première fois en 1867 au profit de la *Société de thérapeutique expérimentale de France* que j'avais fondée et qui fut emportée en « l'année terrible » ; et une seconde fois, pour établir la *Bibliothèque* du Cercle populaire de Choisy-Thiais que j'avais concouru à fonder et qui vit encore depuis 1878.... Celle que je lègue aujourd'hui à la ville de Tours est principalement composée des livres de ma « dernière incarnation » de Botaniste-Cryptogamiste. En tout cela je ne parle pas, ou si j'en parle, c'est pour mémoire, des livres de ma première vocation, quoique l'on puisse rencontrer des livres « sacrés », certains, de quelque valeur, telle *la Vie des Saints* du père Croiset, in-fol. 2 vol. avec gravures sur bois.

Peut être en déballant trouvera-t-on :

1° Des livres de langues mortes, comme le « grec » auquel je ne mordis jamais et comme le « latin » que j'ai toujours aimé et dont j'aime encore à me nourrir, mais, actuellement, avec traductions, je ne suis plus qu'un vieillard amnésique ?... On trouvera aussi :

2° Des livres de langues vivantes... c'est de l'anglais dont mon père me nourrissait alors que j'étais encore en nourrice et c'est aussi de l'allemand que je ne pus jamais apprécier quoique je m'y sois repris à trois fois différentes. L'on ne devra pas s'étonner de retrouver dans mon envoi des livres traitant des beaux-arts et des belles-lettres. Mon père était artiste et me faisait employer le crayon et le pinceau pour me distraire pendant mes récréations. Ce qui m'a permis plus tard de vouloir continuer son œuvre des « verrières de la Cathédrale de Tours », et d'ajouter un velin à tous les siens. (*V. Bull. soc. Archéologique de Touraine*, 1907-9. XVI-4e trimestre).

Il résulte de tout cela que mon envoi, à Tours, est tout ce qu'il y a de plus... varié... ; mais ce qui doublera le travail de MM. les Bibliothécaires c'est le chaos dans lequel il va se présenter et qui lui enlèvera toute sa saveur, si tant est qu'il puisse en avoir quelque peu ?...

Ah ! certes, à Thiais, ma bibliothèque dans ses vitrines, s'étalait assez bien, comme on a pu en juger par mon catalogue... hélas, ce fut une triste chose pour moi de la voir livrée à des mains non scientifiques et la plupart étant celles d'amis, sans doute, mais qui ne connaissaient pas la cryptogamie et peu la thérapeutique. Ils ne voyaient qu'une chose, la principale pour le moment, faire entrer *quand même* des livres dans les caisses de manière à ce qu'il ne reste aucun vide pour le voyage.

Malade déjà, puisque je suis paraplégique à paralysie progressive, j'ai assisté avec bien de la peine et serrement de cœur à ce « saccage bourratif », prenant parfois les proportions d'un « vrai sabotage », de mes vieux amis pour la séparation éternelle. J'eusse désiré les présenter dans « leur beau », les « mieux habillés, les reliés » faisant passer les « brochurettes » et surtout les notes, les « tirages à part », impossibles à être reliés pour la bourse plate qu'est la mienne ! et je me disais à part moi, que c'était cette partie *démocratique* de mon envoi qui lui donnait surtout sa valeur, car cette collection de brochures et « brochurettes » du *premier cours officiel* de cryptogamie française, réunie à Tours, constitue une collection unique d'ouvrages se rencontrant pour la première fois sous une appellation commune et officielle.

Car je ne prétends pas que ma bibliothèque si modeste puisse se mesurer avec les bibliothèques magistrales soit de nos grands géologistes comme Thuret et Bornet, soit, pour les Lichens, de grands Lichonologues comme Nylander et l'abbé Hue ; soit pour les champignons, des grands Mycologues, comme Barlo, Boudier, Desmazières, Montagne, etc., etc.. ; soit pour les mousses des grands Bryologistes comme Bescherelle, l'abbé Boulay, etc... Non point, je n'ai pas cette ridicule prétention ! mais la petite collection que j'offre contient pour chacune de ces branches de cryptogamie une solution spéciale qui s'impose à celui qui veut connaître la cryptogamie proprement dite, et, s'il y a de menues « brochurettes », on trouve, à côté, les œuvres capitales, vrais chefs-d'œuvre avec gravures des artistes les plus remarquables et d'*Icones* de peintres spécialistes ... ou de copies à la main quand les fonds me manquaient pour acquérir les originaux.

En littérature, il en fut de même. Descartes, dès ma sortie du séminaire, m'avait mis en goût de philosopher ; il en fut de même avec le curé de Meudon, ce sceptique Rabelais dont je m'épris et dont je me procurais les œuvres en diverses éditions pour comparer les commentaires. Ces éditions je les ai envoyées à Tours, de préférence celles illustrées : union de la littérature et des beaux-arts ! Il en est de modestes, les autres le sont moins, telles les 2 volumes de Robida et surtout les 2 volumes de Gustave Doré. Autour de ces productions se trouvent d'autres œuvres de littérature bien inégale que mes amis, à mon insu, se disputaient pour protéger les premiers contre les accidents du voyage, les heurts du transport.

Comme preuves à l'appui de mes dires en cryptogamie j'ai cru devoir ajouter, dans mon envoi, quelques paquets d'herbiers que j'avais, autrefois, rassemblés pour servir à la démonstration des leçons de cryptogamie que j'étais chargé de faire. Certains échantillons n'ont qu'une valeur relative, les autres, qui m'ont été envoyés par les spécialistes les plus compétents, ont pour se présenter la signature et parfois les notes autographes des auteurs et collectionneurs.

En somme, mon envoi à la ville de Tours va, je le crains, arriver sous forme d'un vrai chaos... On a beau m'en consoler en me répétant qu' « un beau désordre est un effet de l'art... » je n'en veux rien croire... et je vois surtout dans ce *grand désordre* une cause de surcroit de travail et d'augmentation de frais. Du travail je n'en suis pas trop peiné, la Touraine n'a jamais chômé en fait de travailleurs ; pour mon compte, depuis ma naissance, j'en ai connu beaucoup et non des moindres.

Dans mes proches : Félix Dujardin, Velpeau, un peu plus éloigné Balzac, des intimes, le père Tonnellé qui me mit au monde, Bretonneau qui fut mon premier grand maître et Trousseau qui fut un des seconds, puis, plus tard, Aug. Millet, encore un cousin, professeur de Pathologie, Fréd. Leclerc qui m'initia à la physiologie des plantes, l'abbé Coqueray, puis Barnsby en pharmacie, et en archéologie les abbés Bourassé et Manceau, collaborateurs de mon père et l'architecte Guérin qui me fit tracer mes premiers ogives.

Je ne veux pas essayer de rappeler ceux des générations antérieures et qui appartiennent à l'histoire ni ceux qui vinrent après moi et qui ne paraissent pas devoir le céder aux premiers : les Ledouble, les Raymond revu à Paris, les

Verneau un ancien condisciple de Lycée et Raphaël Blanchard un voisin de berceau. Sans vouloir parler des jeunes intrépides comme le Dr Dubreuil-Chambardel et de tant de jeunes tourangeaux qui, sans faire partie de la phalange universitaire ne sont pas moins dévorés par le feu sacré comme le fut Camille Godefroy, de Neuillé-Pont-Pierre, un préhistorique, et comme aussi M. Jacques Rougé, de Ligueil, ou même des représentants du sexe faible comme Mme la comtesse Lecointre. Peut-être parmi ces travailleurs de l'avenir s'en rencontrera-t-il qui se sentiront portés vers l'étude de la cryptogamie et qui, pour s'initier à cette science pleine de surprises, commenceront par essayer de remettre sur pieds ma bibliothèque si compromise par le transport de Thiais à Tours.

Si j'eusse pu me douter qu'il put en être ainsi, je regretterais fort de n'avoir pas augmenté encore l'« incohérence » de ce don à ma ville natale, en ajoutant tout un stock de notes manuscrites, de dessins et de croquis qui, au jour le jour, me servirent pendant près de vingt ans à organiser, à édifier ce cours de Cryptogamie. Aujourd'hui qu'il y a plus de dix ans que la maladie m'a forcé de prendre ma retraite, je retrouve ce cours bien changé. Ce n'est plus celui que j'avais instauré, et, d'autre part, dans bien des parties il a dévié de telle façon que le côté « histoire naturelle » a versé dans la chimie dont s'occupe surtout la science de la pharmacie. Il s'est fait une science « bâtarde », la Bactériologie. Dans mon enseignement, les Bactéries étaient des accessoires. Elles devinrent le principal par leur conjonction avec les sciences chimiques.

Il résulta, de là, une scission qui rendit superflues pour l'Ecole de pharmacie mes notes de cours. Cela m'a décidé à les réunir en un bloc à part que j'ai enfermé en une caisse spéciale dont le contenu court le risque d'être bien passé de mode lorsque l'on s'apercevra que la Cryptogamie a dévié à l'Ecole, son lieu d'origine, et se fond avec la chimie biologique. Au reste elle n'est pas perdue, elle est passée au Muséum d'histoire naturelle où elle se trouve appuyée par les collections des Cryptogamistes les plus distingués de toutes les parties du monde. Mes notes, dans leur caisse, attendront donc probablement en vain qu'on les réveille... on a déjà beaucoup mieux.

Dans tous les cas, je ne suis pas inquiet pour le surcroit de travail dont je vais être cause, mais je le suis davantage pour l'augmentation des dépenses que ce « cadeau » pourrait provoquer. Je n'ignore pas que malgré la précaution que j'ai prise de le faire parvenir net de tous frais, il peut devenir cause de quelques dépenses imprévues. En ce cas, MM. les bibliothécaires pourront, en se mettant d'accord avec les bénéficiaires, sacrifier une partie des arrivants, les moins intéressants. Que l'on ne m'en veuille pas de n'avoir pas pour économiser les frais de transport, opéré cette sélection. Je les appréciais tous avec le même cœur et je suis resté toujours ignorant de leur distination dernière. Nécessairement j'eusse commis des maladresses.

Le produit des ventes de ceux qui seront désignés pour le sacrifice sera utilisé pour l'entretien et le « logement » de ceux qui sembleront les plus utiles à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, tout d'abord, et ensuite à celles des Sociétés diverses qui s'occupent des sujets qui m'ont surtout attirés pendant ma vie.

Et sur ce, merci à tous ceux qui ouvrirent les bras aux amis que je leur adresse.

Dr Léon Marchand.

Ecole de Stomatologie

Une Ecole française de Stomatologie ayant pour but de donner l'enseignement aux étudiants en médecine et aux médecins, s'ouvrira à Paris, passage Dauphine, 24, le 15 octobre prochain. Un dispensaire des maladies de la bouche et des dents sera annexé à l'Ecole.

L'enseignement comprendra : la clinique, la technique, la prothèse, l'orthodontie et tous les travaux pratiques de la spécialité. Demander le programme et tous renseignements à M. le Dr Beltrami, Directeur adjoint, 12, rue Caumartin, Paris.

Le Directeur de l'Ecole est notre très distingué compatriote le Dr Ludger Cruet.

CÉRÉBRINE, médicament spécifique de la **migraine** sous toutes ses formes et des **névralgies rebelles**. Agit spécialement contre les névralgies faciales, intercostales, rhumatismales, sciatiques, le vertige stomacal, et par-dessus tout contre les **coliques périodiques**. Une à deux cuillerées à soupe à tout moment d'un accès suffisent.

Eug. FOURNIER et Cie, 1, rue de St-Pétersbourg, Paris (8e).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'AUTOMNE AUX PYRÉNÉES et sur LA COTE BASQUE

(Golfe de Gascogne et Roussillon)

PAU, BIARRITZ, ARCACHON, DAX, SALIES-DE-BÉARN, VERNET-LES-BAINS, AMÉLIE-LES-BAINS, BVNYULS-SUR-MER, ETC.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés, toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 p. 100 en 1re classe et de 20 p. 100 en 2e et 3e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 p. 100 suivant le nombre de personnes. validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents *vid* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er et 3me itinéraires : 1re classe, 164 fr. 50 ; 2me classe, 123 francs. — Prix, 2me itinéraire : 1re classe, 163 fr, 50 ; 2me classe, 122 fr. 50.

TUBERCULOSES

Bronchites, Catarrhes, Grippes

Traité par l'**EMULSION MARCHAIS**

de 3 à 6 cuillerées à café dans lait, bouillon **PHOSPHO - CRÉOSOTÉE**

Le Gérant, H. AUBUGEAULT.

Tours, Imprimerie Tourangelle, 20-22, rue de la Préfecture.